

L'AVENIR DU NORD

1897-1943

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1943

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

Directeur: HECTOR PERRIER

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

SAINT-JEROME, LE VENDREDI, 13 AOUT 1943



CHENIER



LABELLE

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE, NUMERO 33

La forêt, artisan capital du Québec

Dès après l'agriculture, la forêt tient le premier rang sur le plan des revenus de la province. Elle talonne l'industrie du sol pour le montant global des richesses apportées chaque année à notre trésor financier. Ici encore, il est digne de mention que ces deux piliers de notre structure économique, si l'on scrute leur essence profonde, constituent une même exploitation du monde vivant terrestre. Cette identité et cette prédominance indiquent bien formellement la voie que devra suivre notre expansion pour rester logiquement conditionnée à la stabilité de la nature. Notre progrès devra nécessairement se marier au rythme de la terre et notre industrie devra de plus en plus puiser au sol sa raison de vivre.

Notre forêt, compensation accordée par la Providence pour les rigueurs de notre climat, assure la subsistance de 65,000 ouvriers. Ce chiffre ne comprend pas les milliers d'agriculteurs entraînés à la mise à profit du lot à bois, ce jeton si heureux sur l'échiquier des carrés de culture. Il n'inclut pas non plus le nombre imposant des ouvriers occupés hors des concessions forestières. Aussi si l'on pose ce chiffre en regard de la main-d'œuvre disponible dans tout le Québec, on saisit tout de suite l'importance de la forêt comme source de travail.

Ce labeur de tant d'ouvriers s'exerce sur une superficie considérable, et conséquemment ne suffit qu'avec peine à assurer un minimum d'exploitation. Jusque aujourd'hui, bien loin d'empêcher sur notre capital-forêt, nous n'en avons pas même utilisé les intérêts annuels. En effet l'accroissement de nos forêts, sur une base de douze mois, semble atteindre un cubage de 1,400 millions de pieds. Par contre, les coupes pratiquées dans la province entière forment à peine un total de 700 millions de pieds cubés. Aussi pourrions-nous déclarer, à prime abord, que les intérêts de notre forêt ne sont qu'à demi-touchés chaque année, et que notre capital forestier conserve réellement son intégrité. Malheureusement, une exploitation furtive et trop peu sage équilibre mine impitoyablement les forêts proches sans même toucher aux forêts éloignées. Ainsi se forge un instrument de faiblesse pour toute cette industrie des bois: l'orée de nos étendues sylvoles remonte pied à pied chaque année vers les hauteurs du Nord, parce qu'on ne donne pas à l'exploité le temps de se refaire et de se rebâtir. Ce recul progressif de la forêt, en outre de laisser à nu des acres de terrain, et d'apporter à l'exploitation un surcroît d'apprêt, multiplie à l'infini les frais de transport. Il est heureux que s'estompe un renouveau depuis ces derniers temps.

La forêt québécoise, comme on peut l'étudier aujourd'hui, avec ses caractéristiques centrées autour de ses essences et de la densité de sa population, peut se scinder en deux parties foncièrement identiques mais divergentes par les buts qu'elles servent. Nos bois se campent en effet en deux clans bien individualisés: les bois de scierie et les bois de pulpe. Les bois de scierie ont connu leur jour de gloire et puisé leur prospérité à même celle de la construction lignieuse. Gloriant l'évolution des métiers de la construction, en même temps que l'essor commençant de l'industrie chimique de la pulpe, inclinent sans cesse à l'introduction de nouveaux matériaux.

Aussi la richesse vraie et actuelle de la forêt québécoise, comme le prouve un coup-d'oeil jeté sur les statistiques officielles, réside avant tout dans les bois de pulpe. Ceux-ci l'emportent déjà de beaucoup par la masse des pieds cubés annuellement mis à profit. Cette expansion continuelle de l'utilisation de ces bois progresse de pair avec l'expansion de la presse. Depuis le jour où Gutenberg a caractérisé son génie dans la gravure de la pensée sur un fonds durable, la forêt doit se saigner pour l'imprimerie et trouver dans cet assaut à ses forces mêmes un gage de vie intensifiée. Quand on songe que quinze acres d'épINETTE roulent sur les presses pour chaque édition hebdomadaire d'un grand quotidien, quand on songe en plus à la multiplicité des publications diverses qu'a suscitées le "it pays to advertize" des nations commerciales, on arrive à calculer avec assez de facilité jusqu'à quel point la forêt nourrit le commerce, alimente la pensée et reste la base de l'enseignement et de l'éducation. Comme le papier étend ses usages en tous les milieux, — partout où règne un minimum de souci pour l'hygiène, — il n'est plus étonnant de voir devant le fait avéré que, sur le continent nord-américain, toute âme de population consomme deux cents livres de papier l'an.

Cette extension de l'industrie du papier sous toutes ses formes reste l'un des facteurs majeurs de la survie économique du Québec. Sans cette industrie, notre forêt demeurerait sans valeur, parce que sans exploitation. En effet la superficie actuellement en forêt et susceptible d'un intéressant apport financier, ne saura jamais se plier aux conditions de l'agriculture. On aura beau essayer toutes les techniques possibles et impossibles, concevoir de nouveaux instruments aratoires et faire preuve de la meilleure volonté, on n'arrivera jamais à combattre un destin aussi antique que le monde. Les causes de cette triste échéance remontent en effet aux temps géologiques, au tout début de l'ère quaternaire, alors que l'eau solidifiée des pôles, en des glaciers vastes comme des provinces, descendait péniblement vers le sud en râclant tout sur son passage. Dans leur descente, ces géants de glace ont rasé notre Nord et ont entraîné vers les Etats-Unis notre terre arable, en ne laissant de possibilités de culture qu'à quelques bassins de faible proportion ainsi qu'à la célèbre vallée du Saint-Laurent. Les conséquences de cette malheureuse érosion vieille de milliers de millénaires doivent être envisagées avec esprit pratique; puisqu'à peine 4% du Bouclier québécois s'avère susceptible d'une adaptation à l'agriculture, il convient que le demeurant reste à la pratique sylvoicole sous peine de constituer à jamais pour la province un fardeau sans valeur.

Aussi faudra-t-il à tout prix reboiser les nombreuses plaques de terre pauvre qu'une imprudence jadis justifiable a liguées à l'agriculture, et qui ne peuvent avoir que temporairement un rendement passable. Le reboisement redonnera à ces terres toute la valeur qu'elles auraient dû conserver. Toutefois, cette pratique demeurerait le plus flagrant des illogismes si son fruit était destiné à demeurer sans valeur. Et pourtant, le problème se pose avec acuité. Nos débouchés ordinaires tendent insensiblement à se fermer, surtout le débouché américain. On allègue certes l'éloquence des statistiques et l'on citera à qui mieux mieux les exportations imposantes de pulpe des dernières années. Il faut sans doute convenir que les sept-huitièmes de notre pulpe et les quatre-cinquièmes de notre papier sont encore consacrés à l'exportation. Pourtant, rien n'est changé au problème. L'éclat d'une rose aujourd'hui ne garantit en rien son éclat de demain. Il faut savoir regarder par-dessus la haie.

Depuis quelques années, — le fait est déjà une tranche d'histoire, — par un effort louable, les Etats-Unis reboisent sur une haute échelle leurs territoires pauvres. Des milliers d'acres ont aujourd'hui trahi la pratique agricole pour retourner à la pratique sylvoicole. Toute cette forêt jeune prendra bien dix à quinze ans encore avant d'atteindre l'âge adulte. Cependant, voilà tout-de-même une pénible accroc à la stabilité future de notre exportation de pulpe. Cependant, tout ne finit pas là. Plus encore que le reboisement, l'activité d'un savoir chimurgiste menace notre exportation. En effet Charles Holmes Hertzy, — illustre inconnu en ce pays, — grâce à des expériences concluantes menées dans un établissement de pulpe du Canada, a trouvé un procédé pour la transformation des pins du Sud en une pulpe de valeur égale à celle de la nôtre. Cette découverte vœvera à l'exploitation les milliers de milles carrés de forêt de pin qui se mouraient de vieillesse dans les Etats du Sud. De plus, si elle n'obstrue pas instantanément notre débouché de pulpe, — hypothèse inconcevable, — elle n'en manquera pas moins de l'atteindre toujours plus vite chaque année. L'endiguement de ce canal de vente se pratiquera avec une relative lenteur, soit; mais il convient que lentement aussi notre forêt se prépare à subir ce coup direct, sans néanmoins cesser de vivre.

Voilà donc en somme où en est notre forêt au seuil de l'après-guerre. Elle doit, pour rester digne du destin que lui a forgé la nature, s'agrandir sans cesse par un reboisement bien mené. Elle doit, par contre, à cause d'une juste poussée d'indépendance économique chez nos voisins, se voir privée de sa maîtresse voie d'écoulement. De ce conflit fatal, que peut-il advenir?

André F.

Hitler, homme de paille

"Bien qu'inconnue à la plupart, une rivalité mortelle a toujours opposé Goering à Roehm. Chacun escomptait devenir un jour le maître de l'Allemagne et attendait l'occasion de supprimer son antagoniste. Après le putsch de novembre 1923, Goering, sérieusement blessé, quitta l'Allemagne par avion, et n'obtint la permission de rentrer dans son pays qu'après l'amnistie de 1927. Pendant ce temps Roehm fut le chef indiscutable du parti nazi. Il s'entoura de la racaille et des hommes accablés de ses vices, et organisa sa propre armée. Mais Goering le paya de la même monnaie pendant le séjour de Roehm en Amérique pour jeter les bases d'une armée et recueillir des fonds en Bolivie, au Chili et en Argentine où le nazisme avait déjà des adhérents."

"Pourquoi, serait-on porté à demander, Hitler permettait-il qu'on lui passe ainsi par-dessus la tête? N'était-il pas le chef des nazis? La réponse est que Hitler ne fut jamais et n'est pas encore le véritable chef nazi. Il n'eut jamais l'étoffe d'un meneur d'hommes. Hitler métraphoré en chef constitue probablement la plus grande mystification politique de tous les temps. Les rapports que Hitler me rédigeait chaque jour dans la Reichswehr étaient scrupuleusement honnêtes mais la forme en était lamentable et les fautes y fourmillaient. Je devais les faire corriger et transcrire avant de les verser au dossier. Son esprit n'était pas plus développé que celui d'un enfant de huit ans. Il n'avait aucune personnalité. Après son renvoi de la Reichswehr il devint complètement à la merci des aventuriers de la politique et des prébendiers et tout acabit. Les deux aspirants dictateurs, Goering et Roehm se livraient une lutte acharnée. Ils évincent même Ludendorff, et finalement Goering gagna la partie à la purge du 30 Juin 1934."

"La voie était alors ouverte à Goering qui ne perdit pas un instant pour consolider son avantage. Toujours sous l'autorité nominale de Hitler, dont on s'était habilement servi pour capter le vote des ouvriers et pour masquer la rivalité de Goering et de Roehm, Goering ordonna la conscription, l'occupation de la Rhénanie, le réarmement total, l'intervention en Espagne pendant la guerre civile, l'invasion de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie, puis l'occupation de Dantzig et l'invasion de la Pologne qui déclancha le conflit mondial, et ouvrit la série des rapides victoires allemandes. Et les éphémères d'ogre sanguinaire et de surhomme plurent sur la tête de Hitler. Combien le monde et l'Allemagne elle-même étaient peu renseignés sur Hitler ou avaient vite oublié son passé et son caractère de minus habens! Comme agitateur et exploitateur de passions populaires, Hitler a bien servi le nazisme et ses chefs antagonistes et il leur est encore d'une indispensable utilité. Mais il ne fut jamais qu'un pantin agité par la main invisible de ceux qui se disputaient le pouvoir dans la coulisse."

"Si le peuple allemand était composé d'êtres aussi peu brillants qu'Hitler, il n'aurait jamais rien réalisé de grand. Ce sont les hommes supérieurs qui ont fait servir Hitler à leurs fins qui sont dangereux et qui ont poussé l'Allemagne au pangermanisme par souci des honneurs et esprit de lucre. Quant à Hitler, il n'a jamais pu prendre une décision personnelle. Il n'a certainement écrit une ligne de Mein Kampf. Il a tout au plus apposé sa signature au bas de cette oeuvre qui le dépasse et qui est plutôt celle de Ludendorff, Rosenberg, Haushofer, Streicher, Epp, Eckart et autres théoriciens du national-socialisme, la plupart décadés ou écartés des cadres du nazisme par l'ambitieux Goering. Hess choisit dans leurs ouvrages les textes les plus accessibles à la masse, coiffa le tout du titre de Mon Combat et l'attribua à Hitler, dont l'esprit n'est pas plus développé que celui d'un écolier de quatrième année."

"Hess est celui des mentors de Hitler qui obtint le plus de succès. Avant de prononcer chaque discours important, Hitler s'enfermait avec Hess qui pendant plusieurs jours, grâce à une méthode dont il possède seul le secret, entraînait le Führer à la frénésie qui caractérise ses harangues. Avant chaque audience accordée à de grands personnages et à des correspondants étrangers il lui apprenait les réponses à donner. Lorsque par malheur une question imprévue était posée, Hitler se mettait à arpenter son bureau et à lancer des phrases à l'emporte-pièce apprises par coeur."

L'auteur de cette biographie corrobore ce que des témoins ont déjà révélé, à savoir qu'il arrive à Hitler de s'enfermer, de refuser de causer avec son entourage et de se parler à lui-même. Suit ordinairement une crise d'hystérie indigne d'un homme supérieur et même moyen. Pendant ces périodes de transe, on ajourne les discours et les réceptions du Führer. "L'Allemagne, poursuit l'ancien officier allemand, compte beaucoup de Fausts, mais son Méphistophélès, c'est Goering qui a réussi, par l'intermédiaire de ses agents, à faire passer Hitler pour un surhomme aux yeux de l'univers. C'est Goering qui a machiné l'incendie du Reichstag et la purge du 30 Juin 1934, mais il les a attribués à son homme de paille et on l'a cru. Sa déférence envers Hitler et ses dithyrambes à son endroit ne sont que machavélisme."

"Si le pouvoir réel appartient à Goering, demandera-t-on, pourquoi ne se débarrasse-t-il pas de Hitler et ne prend-il pas sa place? C'est que Hitler est encore un pion important sur l'échiquier de Goering. Si l'Allemagne perd la guerre, il espère avoir encore assez d'habileté et de chance pour en imputer la responsabilité à son pantin et à la supplanter à sa manière. Si d'autre part, la victoire sourit à l'Allemagne, son homme de paille ne lui sera plus d'aucune utilité, et il se chargera de lui obtenir le repos éternel dans la Valhalla."

Tel est le résumé d'un article sur des faits dont l'authenticité sera certainement démontrée après la chute de Goering. Quant au fantoche Hitler, il ne peut s'attendre à une déchéance véritable, puisqu'il n'a jamais connu qu'une splendeur factice. W. E.

On chuchote que...

Le très honorable W.-L. Mackenzie King célébrait samedi dernier le vingt-quatrième anniversaire de son élection comme chef du parti libéral. C'est, en effet, le 7 août 1919, que le premier ministre du Canada était appelé à recueillir la succession de sir Wilfrid Laurier, dont il avait toujours été un des plus fidèles disciples. Depuis cette date, il a toujours dirigé le parti libéral et lui a gagné, à maintes reprises, d'éclatantes victoires. Il convient de noter qu'aucun chef politique dans tout le Commonwealth britannique n'a été aussi longtemps à la tête d'un parti. De si longs états de service sont tout à l'éloge de M. King. Il a occupé le poste de premier ministre durant seize années. Il l'occupe encore aujourd'hui, au moment où notre pays livre avec les Nations Unies la plus grande guerre de l'histoire pour la défense de la civilisation et de la liberté. Nous lui souhaitons d'y rester encore longtemps afin de nous mener à la victoire contre les puissances de l'Axe et de réaliser les travaux immenses que nécessitera la période de l'après-guerre. Il a été à la peine; il n'est que juste qu'il soit à l'honneur. C'est là le vœu que nous formulons en cet anniversaire. Nous croyons que c'est celui de la grande majorité des Canadiens.

Quelques heures seulement se sont écoulées depuis que les populations d'Ontario et de Stanstead se sont choisis de nouveaux représentants. Et déjà l'on perçoit parfaitement les regrets de l'électorat qui déplore n'avoir pas fait confiance à son si fidèle serviteur, le parti libéral. Mais ce sera peut-être là un mal pour un bien. N'est-ce pas qu'on se lasse de vivre sans peine et sans malheur? C'est le cas de certains comtés. La masse apprenant sous peu qu'elle a connu de délicieux jours, mais il lui faudra maintenant attendre que ceux-ci reviennent.

Certaines conclusions s'imposent à la suite du scrutin de la semaine dernière, en Ontario. La multiplicité des groupes en présence nous permet de croire que le manque d'homogénéité de la masse entraînera son affaiblissement. Le parti libéral a toujours représenté la force; le verdict du quatre fait voir que le peuple est las d'être sage ment représenté. Il veut connaître les durs temps qu'il a connus de 1930 à 1935 et de 1936 à 1939. Puis ensuite, de nouveau il fera confiance à son fidèle intendat.

Le colonel Drew, chef des forces conservatrices devra former un cabinet. Ce groupe pourra-t-il se

CHANTS LAURENTIENS

Une gageure

Mon oncle Joseph Laurence était un conteur inimitable.

Aussi à la veillée, il y a déjà de cela vingt ans, quand une lune hardie visitait le jardin du curé de Saint-Jean-de-Matha, en Joliette, pour tisser des brassières d'or sur les pommes mûres, piquer un rayon espigle, en tire-bouchon, dans une rose ouverte, laisser courir une encre plus rouge sur les belles cerises de France amollies, réveiller un chardonnet amoureusement collé près de sa compagne, je courais à la mansarde écrasée à mi-côté, entre les nuages et les labours, pour entendre mon oncle relater ses souvenirs, en compagnie des jeunes et des vieux du village. Un bon soir j'arrive, j'accroche un verre de vin de blé puis je demande au vieillard:

— "Mon oncle, racontez-nous donc votre première messe à Montréal?"

Le cher aïeul assoiffé Juliette sur ses genoux, — les cinq ans de sa petite-fille autorisant cette liberté — la laisse lui tirer une barbe couleur de broche à foins rouillées, avec un "pinceau" qui monte et redescend à chaque machée de chique et attend que l'enfant lui marmotte:

— "Pépère fais risette à Ju-Ju..."

Le nonagénaire sourit. Ses grands yeux bleus s'illuminaient prenant la couleur d'un vitrail d'église sous les derniers feux du crépuscule, et la voix chaude du conteur relata:

— "C'était en mille-huit-cent quatre-vingt. J'étais allé vendre des goretts à marché Nons-cours pis j'décide de jouer un tour à ma vieille et j'décide de coucher en ville. J'avais jamais vu ça, un samedi souaive sur la Catherine. J'vous dis les jeunesses, c'était ben beau les magasins, éclairés avec des grosses lampes à l'huile. Les crinolines pour vendre, y s'ombraient pareilles comme des ventres de députés. Pis les tuyaux de castor, les redingotes, y jetaient leu' beau satin, leu' soie partout. Mais moé j'me disais: "J'ai encore ben mieux mon surtout d'étape du pays". Queques jeunes filles y m'avaient ben une oeillade, icitte et là, mais j'passais à travers ben correct, sus l'respect que j'vous dois... Ben fatigué et pour pas faire de fredaines j'prend une chambre sus la rue Saint-Paul. Ça m'coûte dix sous et j'ragout d'pattes de cochon compris le lendemain matin. J'dors comme une bûche, pis v'la t'ors que les cloches commencent à chanter. Que c'était beau, mes enfants. Y avait pas ni train des atos, ni train des radios. J'me lève, j'me lave avec une belle serviette de lin pis j'cours à la sainte messe à Paroisse de la Place d'Armes. J'vous dis que j'me tenais drettel! Dame, ma première messe en ville. V'la t'ors que qu'un curé monte dans une espèce de lucarne. Y parle, parle, que j'en comprend rien. Après ça deux autres curés, avec des vrais surplis en dentelle, passent dans les allées avec des grandes scuelles de bois. Pis tout l'monde commence à gager. Ane cenne, cinq cennes... Y en a qui mettent un écu, d'autres une piasse. A côté de moé un vieux qui devait être ben riche lette un beau cinq piasses. Le ceusse d'en arrière de lui le voit faire; y l'rance et donne deux cinqes..."

Je ne puis m'empêcher de sourire devant celle belle naïveté, destinée à égarer une jeunesse encore plus naïve. Le vieillard après s'être royalment nettoyé une narine poilue, continue de plus belle:

— "Les deux prêtres y s'en retournent dans le devant de l'église, la naï qu'on appelle ça, pis vident toutes l'ours rouge..."

tes les gajûres, dans un beau sac Paul Grignon, un espigle gamin de dix ans, demande:

— "Avez-vous gagné, pépère?"

Mon oncle Joseph attend une grosse minute avant de répondre puis déclare à voix presque basse:

— "C'est l'curé qui emporta l'pote..."

Quand, plus tard, je retournai seul par l'allée déserte, longeant le cimetière, j'enviai presque les vieux morts. Eux, sous une nuit alourdie d'étoiles, ils avaient enfin le grand repos du silence de la campagne, dans une terre riche, jetant aux carresses d'une brise atténuée d'août, ses millions de tiges de bourgeois, de violettes et d'églantines. Adolphe NANTEL

Maintenir au pouvoir sans l'aide des C.C.F.? L'avenir le dira. Toutefois, nous devons comprendre que la division et les batailles intestines n'engendrent nulle force. L'entente, — nous l'avons déjà dit, — est un générateur de succès. Mais pour faire apprécier les actes posés par un groupe, il faut que la masse connaisse des heures sombres.



GERBE DE LOIS PROGRESSIVES

Loi de la fréquentation scolaire obligatoire

Le chapitre treizième du Statut de 1943 est une des plus grandes lois, non seulement du Parlement actuel mais des vingt-et-une législatures que la province de Québec a vu défiler en 76 ans, dans le vieux Palais législatif du Parc Montmorency où la Confédération fut définitivement établie, et dans le grand hôtel du gouvernement actuel sur la colline.

C'est la loi de la fréquentation scolaire obligatoire. Elle a pour auteur l'honorable Hector Perrier, secrétaire de la province, qui en a reporté la large part du mérite sur son chef, l'honorable Adélar Godbout.

Elle est inscrite en lettres d'or dans nos statuts. C'est une loi populaire par excellence elle a attiré à notre province et au gouvernement Godbout des compliments de l'Amérique tout entière.

Cette loi est le résultat de l'heureuse collaboration de l'Eglise et l'Etat dans la province de Québec.

Il y a des années que le peuple l'attendait d'un clergé éclairé et d'un gouvernement généreux. Car c'était une loi pour le peuple.

Elle ne pouvait venir que du Conseil de l'Instruction publique, présidé par le Surintendant de l'Instruction publique (qui est présentement Monsieur Victor Doré, un grand éducateur), et composé de Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques et d'un nombre égal de laïques.

Il y a plus d'un an, le Conseil de l'Instruction publique avait, sur la recommandation de Son Eminence le cardinal Villeneuve, fait une enquête sur la fréquentation scolaire dans notre province afin de vérifier l'exactitude des rapports des inspecteurs d'écoles, hommes droits, au-dessus de tout soupçon mais qui ne demandaient pas mieux qu'une confirmation de leurs constatations.

L'enquête terminée, le Conseil de l'Instruction publique recommande au gouvernement Godbout l'institution de la fréquentation scolaire obligatoire.

Le premier ministre et le secrétaire de la province reçoivent la recommandation avec une profonde émotion. Ils en font part au Conseil des ministres. La loi sera préparée et présentée au Parlement.

En présentant sa loi à la Chambre, l'honorable Monsieur Perrier les communiqua à ses collègues. Ce fut une révélation.

Il y a 571,840 enfants de 6 à 14 ans dans la province de Québec. De ce nombre, 439,930 fréquentent l'école. Il y a donc un grand nombre d'enfants qui ne vont pas à l'école.

La Chambre fut profondément impressionnée. La loi fut votée non seulement par les partisans du gouvernement mais deux députés de l'opposition s'abstinèrent de voter et deux autres (dont l'unique député du Bloc populaire) se rallièrent aux ministériels.

La fréquentation scolaire ne sera pas seulement obligatoire, elle sera gratuite.

Les parents de ces enfants de 6 à 14 ans payaient en rétributions scolaires \$700,000 par année. Ils ne paieront plus.

Les commissions scolaires, qui ne pourront supporter la perte de ces revenus, seront aidées par le gouvernement.

La loi ne touche pas au droit primordial des pères de familles qui choisiront eux-mêmes l'école de leurs enfants. La loi maintient intégralement les organisations scolaires actuelles.

La collaboration du clergé, qui a fait merveille pour assurer au peuple canadien-français une formation intellectuelle et morale, ne demeure pas seulement; le gouvernement la sollicite.

Le gouvernement bâtit de nouvelles écoles, si la chose est nécessaire, ou les écoles seront centralisées.

Le gouvernement assurera des vêtements aux enfants pauvres pour les envoyer à l'école.

Le gouvernement aidera les commissions scolaires à organiser le transport des enfants à l'école.

Le gouvernement ne s'arrêtera pas là.

Après l'école gratuite, nous aurons la gratuité des livres... et l'uniformité des manuels.

Avant l'uniformité des manuels, il faudra en faire un choix. Or, le Conseil de l'Instruction publique a nommé un comité des meilleurs pédagogues de la province qui prépare de nouveaux programmes d'études, en les dégonflant, et qui institue un concours pour choisir les meilleurs manuels.

Que l'on remarque dans tout cela comme la collaboration est parfaite entre l'Eglise et l'Etat, entre le Conseil de l'Instruction publique et le gouvernement.

C'est à cette collaboration que nous devons la loi de la fréquentation scolaire obligatoire, que l'on a surnommée une législation historique.

Au cours de la session, l'honorable Adélar Godbout, l'honorable Damien Bouchard, l'honorable Hector Perrier ont rendu successivement hommage aux Archevêques et Evêques de la province et à tout le Conseil de l'Instruction publique pour leur généreuse coopération.

Le premier ministre, en plusieurs occasions, a dit ce qui avait décidé son gouvernement à faire ce grand pas en avant dans le domaine de l'Instruction publique: "Nous voulons, a dit l'honorable Monsieur Godbout, que l'éducation soit l'apanage de tous les jeunes gens de notre province au lieu d'être réservée exclusivement aux fils de familles fortunées."

De son côté, l'honorable Monsieur Bouchard, qui voyait avec satisfaction l'adoption de cette mesure, déclare: "Les noms des députés qui ont voté cette loi resteront attachés à l'histoire parce qu'elle va constituer un des points tournants du progrès de notre peuple. Cet honneur, ils le devront à l'esprit de progrès, à l'amour et au courage sans défaillance du patriote distingué qui est notre chef et a décidé de servir sa province d'abord, ensuite et toujours, l'honorable Adélar Godbout."

Loi augmentant la pension des instituteurs

Le quatorzième chapitre du Statut de 1943 est une autre loi de l'honorable Hector Perrier, secrétaire de la province, et modifie la loi de l'Instruction publique.

Après avoir fourni aux parents de 83,000 enfants les moyens de leur procurer de l'Instruction, le gouvernement devait penser aux instituteurs et à des institutrices, chargés d'une nouvelle tâche.

Tel est le but de cette loi qui augmente les pensions des instituteurs et des institutrices. Encore une loi généreuse.

Le maximum de la pension des instituteurs était de \$1,500. depuis 1940. Avant cela, il n'était que de \$1,200.

La loi nouvelle base la pension sur le nombre d'années de services les mieux rémunérées. Si un instituteur gagne \$3,000 par an, il pourra obtenir une pension égale à 70 pour cent de son traitement, \$2,100. s'il a le nombre d'années requises.

Quant aux institutrices, le minimum de leur pension qui est de \$200. à \$275. sera désormais de \$240. à \$300.

L'âge de retraite de l'instituteur sera de 60 ans et pour l'institutrice, 56 ans. Pour obtenir sa pension, il suffit d'avoir vingt ans de services.

L'honorable Monsieur Perrier a dit que les dispositions de la loi dépassaient les demandes faites par les instituteurs et les institutrices. Il n'y a donc pas d'hésitation à dire que le gouvernement Godbout a été vraiment généreux, encore une fois.

LA CLINIQUE DES RUMEURS

(Contribution de la Colonne Canadienne)

ENVISAGEONS LES FAITS

Le moment est venu d'envisager les faits et de chercher des solutions à nos problèmes économiques et sociaux.

Pour la bonne administration d'un pays, le gouvernement doit remplir plusieurs importantes fonctions.

Si nous désirons sincèrement faire notre part pour aider la cause commune, nous devons d'abord nous renseigner à fond sur les faits.

Les problèmes que créent l'emploi de la main-d'œuvre, la sécurité sociale et les loisirs ne peuvent être résolus que par les efforts du capital et du travail.

Pour arriver à obtenir des résultats réels et réaliser des progrès dans ce domaine, il importe d'abord de bien connaître les faits concernant les problèmes à solutionner.

Nous sommes efforcés dans cette chronique hebdomadaire, dont la publication a été commencée il y a un peu plus d'un an, de développer chez nos gens un sens plus averti de la réalité et un esprit de patriotisme plus éclairé.

Voici encore quelques-unes de ces rumeurs qui nous ont été signalées récemment.

Une rumeur: "Le gouvernement n'exerce aucun contrôle sur les frais de déplacement des hauts fonctionnaires à un dollar par année."

Les frais de déplacement des hauts fonctionnaires du gouvernement ont toujours été vérifiés avec soin par des employés du Trésor.

Voici, par exemple, quelques-unes des précautions qui sont prises pour éviter les abus:

- 1. Les comptes de dépenses doivent être soumis par le département à un officier du Trésor.
2. Le compte doit être vérifié par ce fonctionnaire et approuvé quant aux points suivants: (A) exactitude arithmétique (B) pièces justificatives (C) conforme aux règlements qui régissent les comptes de dépenses.
3. (a) Ajustement du compte, si nécessaire, par le département, ou (b) Préparation et présentation par le département d'un mémoire expliquant les items non autorisés.
4. Soumission au Trésor de la recommandation de paiement en même temps que le compte lui-même, tel que vérifié par le fonctionnaire du Trésor.

Une rumeur: "Le personnel du Service Sélectif National est de religion catholique romaine dans la proportion de quatre-vingt pour cent."

Voici les statistiques qui nous ont été fournies par le Service Sélectif sous ce rapport:

Table with 2 columns: Religion, Percentage. Rows: Employés protestants 61%, Employés catholiques 37%, Autre 2%.

Une rumeur

"Si une personne qui sollicite un emploi fait endosser sa demande par un prêtre catholique, elle obtient un traitement de préférence du Service Sélectif National."

Le directeur du Service Sélectif déclare ce qui suit: "Cet- te rumeur est fautive et jamais nous n'avons eu connaissance que préférence ait été accordée à quelqu'un dans ces conditions. Si l'on peut nous prouver que de tels abus ont déjà été commis, nous nous empresserons de censurer ceux de nos employés qui s'en sont rendus coupables."

Une rumeur: "Malgré que le gouvernement fédéral compte 100,000 employés, qu'il paye naturellement à même les fonds publics, la contribution de ces gens à l'effort de guerre par l'achat d'obligations et de certificats est loin d'être aussi considérable qu'elle pourrait l'être. Pourquoi ces employés, qui ont des situations de tout repos, ne font-ils pas toute leur part?"

C'est là le genre de rumeur qui plaît le plus à l'ennemi, car bien qu'elle ne repose sur aucun fondement, elle semble croître et se répandre comme une plante de serre chaude, nourrie par l'ignorance et le préjugé. Elle est particulièrement néfaste parce qu'elle est généralement tout le contraire de la vérité. Il est évident que de telles calomnies ont pour but de déprécier le patriotisme des employés du gouvernement et de nuire à l'effort de guerre en décourageant le travail efficace de loyaux citoyens.

La déclaration suivante du contrôleur du Trésor devrait suffire pour remettre les choses au point: "Nous faisons à nos bureaux toutes les déductions des chèques de salaires des employés du gouvernement pour le paiement des obligations et de certificats de guerre. Ces déductions varient en importance de quelques sous par semaine, pour les employés touchant de petits salaires, à des montants plus substantiels retenus sur les salaires des fonctionnaires supérieurs. Il n'est pas exagéré de dire que les déductions mensuelles affectent au moins quatre-vingt dix pour cent des chèques de salaires."

Parlant il y a quelque temps devant le Comité des comptes publics, M. Watson Sellar, vérificateur général du Canada a déclaré que le nombre des employés actuellement sur les listes de paie du gouvernement dépasse 100,000 et que la plupart souscrivent aux emprunts de la victoire. M. Sellar, qui a rempli les fonctions de co-ordonnateur général du service civil dans les récentes campagnes de emprunts de la victoire, a dit que lors du quatrième emprunt les employés du gouvernement, au nombre d'un peu plus de 100,000 avaient souscrit une somme globale de neuf millions de dollars, soit une moyenne de \$90.00 chacun.

Ce résultat est remarquable surtout si l'on considère que des milliers de ces employés n'ont pas encore fini de payer les obligations et certificats achetés avant le dernier emprunt.

Une rumeur: "Tout le monde sait que les membres du Corps d'Aviation du Canada sont bien habillés et c'est juste qu'il en soit ainsi, mais leurs uniformes, au lieu d'être réparés lorsqu'ils sont un peu usés, comme cela se fait dans l'armée, sont tout simplement mis au rancart."

Le commandant d'escadre I. C. Cornblat, directeur adjoint des fournitures et de l'administration pour le C.A.R.C., déclare à ce propos: "Nos unités n'ont pas la permission de disposer de leurs vêtements à leur gré, quel qu'en soit l'état. Nous avons à nos dépôts des tailleurs d'expérience qui sont chargés de faire l'examen de tous les vêtements afin d'éviter tout gaspillage possible. Les uniformes qui ne sont pas trop usés sont réparés et remis en magasin pour être utilisés de nouveau, tandis que ceux qui sont jugés inutilisables par nos aviateurs sont livrés à d'autres services, comme par exemple au ministère des Mines et Ressources naturelles, qui peuvent encore en tirer quelque parti, ou bien ils sont mis au rancart." Déclaration faite devant le Comité des comptes publics, le 1er juillet, 1943.

Pensées

L'esprit des femmes: Rien n'est plus dangereux qu'un bon conseil accompagné d'un mauvais exemple. Mme De Sable.

Ne perdez pas, mon frère, l'espérance de vous avancer dans la vie spirituelle. Imitation.

Ce n'est ni le génie, ni la gloire, ni l'amour qui mesure l'élevation de l'âme, c'est la bonté. Lacordaire.

Le pain béni

A l'occasion d'une distribution solennelle de pain béni, à la Chapelle Saint-Albert, du Lac Connelly, dimanche le 15 août, à 9 heures a.m., pour célébrer le 51ème anniversaire de cette chapelle, nous nous permettons de donner ici, quelques mots d'explication, pour servir à l'éducation des fidèles.

"UNUM CORPUS, MULTI SUMUS, OMNES QUI DE UNO PANE PARTICIPAMUS. Nous sommes nombreux, et nous ne faisons qu'un même corps." "UNUM CORPUS MULTI SUMUS, OMNES QUI DE UNO qui fait l'offrande, braise l'instrument de paix ou est tracée la croix, et l'officiant lui fait à elle et à toute l'assistance, le plus beau souhait qu'on puisse exprimer: "Que la paix, et la sainte communion, la paix avec vous-mêmes, la paix avec Dieu, la paix avec tous les membres de l'Eglise!"

On appelle, "pain béni", un pain le- vain, non consacré, mais simplement béni, à la messe paroissiale, pour être distribué aux fidèles en signe de communion fraternelle. St-Gregoire de Na- zaire en parle ainsi: "Les pains béni, sont des gros pains à la pâte blanche, ou des petits pains blancs, MARQUES D'UNE CROIX, qu'il avait coutume de bénir à sa messe solennelle, pontificale, il nous rappelle que c'est un de ces pains béni qui rappellent miraculeusement la vie à nos frères."

En réalité, le pain béni est un des plus beaux sacrements. Heureux ceux qui ont le bonheur de l'apprécier, ils en retirent certainement les plus excellents fruits et pour le corps et pour l'âme!

Voilà comment le pain béni est recom- mandé dans la Bible, et il nous verrons III- dans quelles dispositions il faut en- faire usage.

- 1- Le pain béni a d'abord pour lui: l'honneur d'UNE TRES HAUTE ANNEE. A NE beaux jours de l'Eglise naissante, telles étaient la piété et la ferveur des chrétiens, qu'ils n'assistaient jamais à la messe, sans recevoir la Sainte Communion. Mais à mesure que le nombre des fidèles augmenta, le zèle se refroidit, les mœurs se relâchèrent; on ne trouva plus de temps de participer aussi fréquemment à l'adorable Eucharistie; et ce fut pour con- server la mémoire de l'ancienne communion qui était pour tous, que l'Eglise éta- blit qu'on bénirait le pain ordinaire, pour être distribué à tous ceux qui n'auraient pas communie. Ainsi, on trouva le moyen de participer à la sainte Eucharistie, et de procurer cette dernière grâce, a) Il peut nous servir dans les limites fixées par la Providence, de nos maux corporels, b) Il nous prémunit contre les accidents de la vie, et c) Il éloigne de nous les dangers, et nous met en garde contre les entreprises mal- ignes du démon pour nous accabler d'in- jures.

2- Le pain béni a aussi la vertu de procurer la santé de l'âme, il contribue à l'union la plus cordiale entre tous, communion d'esprit et de cœur. Mes Frères, qu'elle belle prédication pour nous lorsqu'il nous est présenté! Par là-même qu'il est distribué indistinctement à tous les fidèles, quels que soient leur rang leur emploi, leur fortune, il est facile de voir que tous les chrétiens ne forment qu'une famille, et se trouvent unis en Dieu, soit de s'élever au-dessus de soi-même, ni de mépriser qui que ce soit. Ecoutez le grand orateur Bossuet: "Humiliez- vous donc esprits superbes, abaissez ces fiertés, ces hauteurs que vous témoignez à l'égard de ceux qui sont au-dessous de vous selon le monde. Rejetez ces van- teuses, ces orgueilleuses, et une âme in- sensible aux misères de ceux qui man- gent avec vous, et un même lieu, le même pain. L'Eglise est donc la meilleure école de la véritable égalité, de la véritable fraternité; dans ses rites et ses céré- monies, tout respire, tout préche l'U- NION, la PAIX, la CONCORDE, la CHARITE! Le pain béni est tellement le signe sensible de l'union, que les évê- ques s'envoient, en signe de fraternité et d'unité dans la foi et la charité, le pain béni."

3- Le RITE de sa bénédiction, est très EXPRESSIF EDIFIANT. Le pain béni est distribué à l'ordinaire au mo- ment de l'offertoire, la personne qui offre le pain, l'apporte au pied de l'autel; elle tient à la main droite un cierge allumé, symbole de foi et de charité. Le prêtre, revêtu des ornements sacrés, fait le signe de croix sur lui-même en invoquant "le secours de celui qui a fait le ciel et la terre," et il prononce la formule béni. "Seigneur J.C." dit-il, "pain des anges, pain vivant de l'éternelle vie, daignez bénir ce pain, comme vous avez béni les cinq pains à la multiplication des pains, afin que tous ceux qui en goûte- ront recevront la santé du corps et de l'âme etc", aux mots: "daignez bénir", le prêtre fait le signe de la croix sur les pains, parce qu'aucune créature ne peut être sanctifiée qu'au nom de Jésus et par les mérites de sa mort; puis il l'aspérge d'eau béni, le grand, le puissant, l'effi- cace sacrament, après quoi, la personne

Mais il est temps d'arriver au point principal de ce qui nous a été dit et ce qui est dans l'âme de tous. DISPOSITIONS devons-nous user du pain béni? Nous le dirons en quatre mots. Avec respect d'abord, ce pain est main- tenant béni. Avec humilité, en réalité ce pain est le supplément, le remplaçant de la sainte Communion, pour ceux qui ne peuvent communier. Avec confiance puisqu'il a tant de pouvoir et sur les corps et sur les âmes. Enfin avec charité, amour pour Dieu si bon pour nous, charité pour les hom- mes, nos frères.

CONCLUSION. Tel est le beau sacrement du pain béni. Mais nous avons expliqué l'origine vénérable, le but excellent, les rites significatifs, les ef- fets précieux, et les dispositions qu'il convient d'apporter pour en profiter spiri- tuellement et même corporellement. Remercions donc le Seigneur de ce beau présent qu'il nous a fait par son Eglise, et qu'il offrira en ce dimanche de la glorieuse Assomption de sa Sainte Mère Marie (15 août) à tous les assis- tants à la messe à St-Albert du Lac Connelly.

Apprécions-le comme il le mérite, ce bienfait signalé de sa miséricorde divine. Ne soyez pas comme ceux qui le regardent comme un objet sans portée, une cérémo- nie sans efficacité. Au contraire, usons du pain béni avec un religieux empresser- ment. C'est une des manifestations les plus touchantes et les plus expressives de la vraie fraternité, c'est une des belles vieilles coutumes du Canada français.

Poussins et poulettes exigent beaucoup de place: L'entassement des volailles dans les poulaillers est un gros problème, lourd de conséquences, et qui s'ag- grave toujours à mesure que la popu- lation avicole augmente. On sait généralement ce qui arrive aux poussins qui s'entassent dans un coin; ils meurent par suffocation. Il en est de même pour les poulet- tes qui manquent de place et de juchoirs. Elles ne meurent pas tou- jours, mais celles qui sont au centre du tas un jour et en dehors le lendemain s'affaiblissent, s'ané- mient et sont une proie facile pour toutes les maladies. Les poulettes élevées dans ces conditions d'entassement pondent peu et meurent beaucoup l'hiver sui- vant. Un poulailler qui était assez grand pour loger de 300 à 400 poussins ne l'est plus assez pour le même nombre d'oiseaux à demi dé- veloppés. Le hangar-abri est un loge- ment idéal. On laisse aussi plus de place aux poulettes en vendant les cochets de bonne heure, arran- gez-vous dès maintenant pour avoir un plus grand nombre de bonnes poules en 1944.

Abatteurs de porcs mis à l'amende

Trouvé coupable en cour de police de Hull le 22 juillet 1943, d'avoir abattu plus de porcs que sa licence ne permettait, Eugène Bisson a été condamné à une amende de \$105. Deux cas semblables ont eu lieu dernièrement à Montréal — Aurèle Rondeau, de Sainte-Brigitte, comté d'Iberville, et François Côté, de la Présentation, comté de Saint-Hya- cinthe, ont été condamnés à \$150 d'amende chacun.

Ces agissements consistaient en une infraction aux règlements de l'Office de viandes qui restreignent le nombre des porcs qui peuvent être abattus sous licence. La sainte Ecriture.

Le déclin de l'impressionnisme

Maitre des nuages, Debussy, flanc- ce le rêve à l'illusion tout en ajus- tant sa passion transfigurée au des- sin plus strict d'un calme songe. Rappelons-nous les "Ariettes Oubliées", où l'auteur mêlé à Verlaine, se trouve d'abord et transpose une première fois ses sentiments intimes en lyrisme. Mais déjà Debussy ap- partient au passé! On a voulu réagir contre cette musique trop riche har- monieusement et qui fait une trop large part aux sonorités fluides et vaporeuses.

Réaction surprenante? Non, car l'évolution de la musique trouve ici, comme souvent, une de ses condi- tions déterminantes dans les fluxua- tions antécédentes des autres arts. En peinture, par exemple, depuis longtemps l'impressionnisme est dé- lassé. C'est le règne du cubisme, du surréalisme. Au flou, à l'imprécis, se substitue la rigueur inflexible des formes géométriques. Là encore, l'excès fut monstrueux. Mais, après le feu ardent des premiers révolu- tionnaires, le sens de la réforme se dégagea et l'on revint à une nature plus solide, satisfaisant à la fois les exigences et des yeux et de la rai- son. Revanche de l'esprit classique; Ingres l'emportait sur Delacroix. Quant à la couleur, adieu le règne des mystérieuses subtilités de nuanc- es! Fini l'enveloppé! Les teintes s'unifient en quelques tons dominants et comme l'empiloiera plus tard, en musique, Darius Milhaud, c'est le procédé de superposition des cou- leurs à la Léger. Le noir, honni des impressionnistes, reprend sa place; l'ombre noire est admise pour le re- lief et la vigueur qu'elle apporte à la perspective. La simplicité et la force, voilà les préférences de cette peinture.

Un groupe de littérateurs s'est de même engagé dans une voie identi- que. Si Paul Claudel et Francis Jam- mes peuvent nous paraître continuer la tradition symboliste, d'autres écri- vains rejettent les influences du XIXe siècle pour faire revivre, en le modernisant, l'art des Corneille et des Pascal. Ces grands maîtres du XVIIe siècle, ce sont nos classiques épris de la forme simple, solide, faite de clarté et de précision. Le re- tour au classicisme conduisit les ten- teurs de la nouvelle école à rebâtir le monde un peu à la façon de Des- cartes ou de Spinoza "more geome- trico". Ainsi, un Péguy, ayant subi la double influence et des poètes symbolistes et des novateurs, nous a livré des vers drus, taillés dans le vif des rochers; un Suarès a réussi à faire tenir, en une élégante for- mule algébrique, le maximum de pen- sée.

Quant aux jeunes musiciens, com- me Darius Milhaud, Honegger, Georges Aurie, Poulenc, Tailleferre et Durey, tout en se réclamant d'Erik Satie, ils recherchent, dès 1919, deux lignes plus nues, plus sèches, le trait sûr et ferme. Et ce groupe des "Six", ainsi qu'on les appelait alors,

Cette formule nettement défenda- ble, Darius Milhaud ne se fait pas faute de l'ériger en système, notam- ment dans les "Etudes" pour piano et orchestre. Voici l'illustration peut-être la plus bruyante; mais, la réaction opérée, on s'assagit. Et, on voit Honegger, le plus grand de sa génération, se servir de la langue musicale de tout le monde lorsqu'elle convient mieux au sujet traité. S'il a développé une sorte de "musique sportive" avec "Rugby" et "Skating Rink", en exprimant "le rythme et la couleur d'un match" et si "Pacifi- fic 231" évoque "une locomotive rythmant sa course vers la plus étourdissante vitesse", l'oratorio "Le Roi David" est une immense fres- que classique où la foule joue un rôle prépondérant.

Quant à Francis Poulenc et à Georges Aurie, ils n'ont pas l'enver- gure de Milhaud et d'Honegger, mais, eux aussi, possèdent une réel- le personnalité. Ils évoluent vers un diatonisme de plus en plus synthé- tique et "l'accent de leur musique est à ce point précis qu'il en devient tyrannique". Chez les plus jeunes tels Maxime Jacob, Henri Sauguet et Cluget-Pleyel, on remarque une mé- me volonté de faire net: les belles chairs sont délaissées pour les mus- cles. Cette jeune musique que sera-t- elle? Actuellement, en pleine ges- tation, il est trop tôt pour définir son esthétique. Voie nouvelle, ou- verte au génie, elle n'attend que d'être fixée par des chefs-d'oeuvres. Claire L.

Montgomery loue nos soldats

Le général sir Bernard Montgo- mery, commandant de la 8ème ar- mée britannique en Sicile, a rendu hommage samedi dernier aux offi- ciers et soldats de la 1ère division canadienne qui servent sous ses or- dres. Il a déclaré qu'ils se condui- saient en véritables vétérans et qu'il les appelait pour cela: "Les vétérans de la 8ème armée". "Ces soldats, a-t-il ajouté, sont arrivés sans avoir pris part auparavant à aucune bataille et ils se sont con- duit comme de vrais vétérans. Ce qui prouve l'excellence de l'entraî- nement qu'ils ont suivi en Angle- terre. Ils se sont avancés plus loin que toute autre division et ont com- battu plus longtemps." Nous nous réjouissons de ces éloges si mérités décernés aux nôtres, d'autant plus que parmi les unités qui composent la 8ème armée, se trouve le Royal 22ème. Ce régiment garde les tradi- tions de ceux qui l'ont précédé. Il se couvre de gloire en Sicile comme ses frères d'armes se sont acquis une grande renommée sur les champs de bataille de France en 1914. Bon sang ne peut mentir.

Cette formule nettement défenda- ble, Darius Milhaud ne se fait pas faute de l'ériger en système, notam- ment dans les "Etudes" pour piano et orchestre. Voici l'illustration peut-être la plus bruyante; mais, la réaction opérée, on s'assagit. Et, on voit Honegger, le plus grand de sa génération, se servir de la langue musicale de tout le monde lorsqu'elle convient mieux au sujet traité. S'il a développé une sorte de "musique sportive" avec "Rugby" et "Skating Rink", en exprimant "le rythme et la couleur d'un match" et si "Pacifi- fic 231" évoque "une locomotive rythmant sa course vers la plus étourdissante vitesse", l'oratorio "Le Roi David" est une immense fres- que classique où la foule joue un rôle prépondérant.

Quant à Francis Poulenc et à Georges Aurie, ils n'ont pas l'enver- gure de Milhaud et d'Honegger, mais, eux aussi, possèdent une réel- le personnalité. Ils évoluent vers un diatonisme de plus en plus synthé- tique et "l'accent de leur musique est à ce point précis qu'il en devient tyrannique". Chez les plus jeunes tels Maxime Jacob, Henri Sauguet et Cluget-Pleyel, on remarque une mé- me volonté de faire net: les belles chairs sont délaissées pour les mus- cles. Cette jeune musique que sera-t- elle? Actuellement, en pleine ges- tation, il est trop tôt pour définir son esthétique. Voie nouvelle, ou- verte au génie, elle n'attend que d'être fixée par des chefs-d'oeuvres. Claire L.

Le général sir Bernard Montgo- mery, commandant de la 8ème ar- mée britannique en Sicile, a rendu hommage samedi dernier aux offi- ciers et soldats de la 1ère division canadienne qui servent sous ses or- dres. Il a déclaré qu'ils se condui- saient en véritables vétérans et qu'il les appelait pour cela: "Les vétérans de la 8ème armée". "Ces soldats, a-t-il ajouté, sont arrivés sans avoir pris part auparavant à aucune bataille et ils se sont con- duit comme de vrais vétérans. Ce qui prouve l'excellence de l'entraî- nement qu'ils ont suivi en Angle- terre. Ils se sont avancés plus loin que toute autre division et ont com- battu plus longtemps." Nous nous réjouissons de ces éloges si mérités décernés aux nôtres, d'autant plus que parmi les unités qui composent la 8ème armée, se trouve le Royal 22ème. Ce régiment garde les tradi- tions de ceux qui l'ont précédé. Il se couvre de gloire en Sicile comme ses frères d'armes se sont acquis une grande renommée sur les champs de bataille de France en 1914. Bon sang ne peut mentir.

Le général sir Bernard Montgo- mery, commandant de la 8ème ar- mée britannique en Sicile, a rendu hommage samedi dernier aux offi- ciers et soldats de la 1ère division canadienne qui servent sous ses or- dres. Il a déclaré qu'ils se condui- saient en véritables vétérans et qu'il les appelait pour cela: "Les vétérans de la 8ème armée". "Ces soldats, a-t-il ajouté, sont arrivés sans avoir pris part auparavant à aucune bataille et ils se sont con- duit comme de vrais vétérans. Ce qui prouve l'excellence de l'entraî- nement qu'ils ont suivi en Angle- terre. Ils se sont avancés plus loin que toute autre division et ont com- battu plus longtemps." Nous nous réjouissons de ces éloges si mérités décernés aux nôtres, d'autant plus que parmi les unités qui composent la 8ème armée, se trouve le Royal 22ème. Ce régiment garde les tradi- tions de ceux qui l'ont précédé. Il se couvre de gloire en Sicile comme ses frères d'armes se sont acquis une grande renommée sur les champs de bataille de France en 1914. Bon sang ne peut mentir.

Advertisement for Coca-Cola featuring the slogan "Ce quelque chose de plus! ... Vous pouvez toujours le repérer" and an image of a woman holding a bottle of Coca-Cola. Text includes: "LE JARDINAGE de la Victoire est un travail de guerre personnel. Et c'est vraiment du travail. Mais quel plaisir, quand la tâche est finie, de faire une pause pour vous délasser. Si vous avez du Coca-Cola glacé dans votre réfrigérateur, cette pause peut devenir la pause qui rafraîchit." and "Buvez Coca-Cola Délicieux et Rafraîchissant".

Une nouvelle rue à Montréal

Depuis l'ouverture de la Gare Centrale à Montréal, la métropole se trouve dotée d'une nouvelle rue qui ne ressemble pas aux autres en ceci que les bureaux et magasins, au lieu d'être en bordure de la rue, se trouvent en dessous. Elle se nomme la rue "Est" et a été construite par le Canadien National. Elle mesure 11,158.5 pieds de long, 71 pieds 10 pouces de large et sa chaussée seule mesure 54 pieds. Elle est pavée en asphalte, très bien éclairée et sur toute sa longueur l'oeil n'y découvre qu'une porte qui conduit au grand hall de la nouvelle gare. Sous cette rue règne une grande activité. On y trouve un ga- rage, un corridor conduisant au grand hall de la gare, la salle de la Légion Canadienne, la salle d'at- tention des dames, une partie de la salle d'attente publique, les bureaux de l'immigration, de la colonisation, de la police du chemin de fer, le salon des barbiers etc., et en tous ces endroits, des centaines de per- sonnes, travaillent sans s'apercevoir du trafic au-dessus de leur tête.

Les chiffres les plus récents com- plétés par le Canadien National dé- montrent que 12,248 employés de la Compagnie sont enrôlés dans l'ar- mée, la marine et l'aviation.

Pensées

"Je n'ai jamais regretté le temps que j'ai donné aux autres." Diderot. L'insensé élève la voix en riant, tandis que le sage se contente de sourire en silence. La sainte Ecriture.

LES VIERGES A LA NUIT

Toi qui souris là-bas, si pâle sous tes voiles,
Nuit de recueillement, Nuit d'extase, Nuit soeur,
Epanouis en nous ton âme de douceur,
Reflète en nos yeux tes étoiles.
Pose à nos fronts ta fraîcheur calme; épands sur nous
Ton souffle parfumé d'odeurs toujours fleuries;
Nous conduirons vers toi de blanches théories,
Nous t'invoquerons à genoux.
Viens nous bercer, ô Nuit, prend nos coeurs sans défense
Comme un enfant craintif qu'on endort en ses bras,
Clos nos yeux de langueurs; tu nous consoleras
Des aveux qui sont une offense.
Tu guériras du jour nos rêves profanés,
Du jour dur, qui ne peut toucher sans qu'il meurtrisse;
Car tu fais re fleurir, ô Nuit consolatrice,
Les fleurs et les espoirs fanés.
Et tu nous porteras, en un souffle mystique,
Les mots inentendus que notre coeur pressent,
Quand un soupir lointain nous caresse en passant,
Avec des ferveurs de cantique.

André RIVOIRE.

Les légumes sont l'aliment par excellence des journées de chaleur

Vous pouvez en confectionner une foule de plats qui plairont à l'oeil tout autant qu'au goût. Mettez-y de l'imagination, de la fantaisie.

Les mois qui vont suivre nous apporteront le plus magnifique choix de légumes dont on puisse composer un repas. Qu'on les prenne dans son propre jardin ou qu'ils viennent du marché, ils sont tout choisis pour notre alimentation durant les lourdes chaleurs d'été alors qu'ils peuvent entièrement remplacer la viande. A mesure qu'avancera la saison, ils entreront de même dans une foule de plats dont l'arrangement et la fantaisie peuvent varier à l'infini, suivant les ressources de votre imagination.

La Section des Consommateurs, du Ministère fédéral de l'Agriculture, vous suggère ces mets nouveaux qui plairont non seulement au goût mais à l'oeil le plus difficile.

Crème de radis

- 3 tasses de radis
- 2 cuil. à table de gras
- 2 cuil. à table de farine
- 1 1/2 tasse de lait

Pour six personnes.
Sel et poivre au goût
Laver les radis, les couper en tranches ou en petits carrés. Cuire dans l'eau salée environ 8 minutes. Faire une sauce blanche avec la farine, le gras et le lait. Verser la sauce sur les radis après les avoir déposés dans un bol. Saupoudrer.

Oignons et pois verts

3 tasses de pois verts écosés
3/4 tasse d'oignons verts tranchés
Sel et poivre au goût.
Cuire ensemble dans l'eau bouillante les oignons et les pois environ 20 minutes. Déposer dans un plat, assaisonner au goût. Quelques feuilles de menthe bouillies avec les oignons et les pois leur donnent un délicieux arôme.

Sauce hollandaise nouvelle

3 cuil. à table de jus de citron
3 cuil. à table de farine
1/2 cuil. à thé de sel
1 cuil. à thé de sucre
un peu de poivre
2 tasses d'eau des légumes ou de bouillon
1 oeuf ou 2 jaunes d'oeufs
Mélanger les assaisonnements à la farine, et délayer avec le jus de citron. Ajouter lentement l'eau de légumes ou le bouillon chaud. Laisser cuire en sauce, brassant constamment. Incorporer l'oeuf battu. Laisser cuire encore quelques minutes, au bain-marie de préférence.

Pommes de terre nouvelles et concombres en crème

18 petites pommes de terre nouvelles
2 tasses de concombres coupés en dés
2 tasses de sauce
Faire bouillir les pommes de terre avec la pelure jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Peler et ajouter à la sauce. Ajouter aussi les concombres, faire chauffer et servir immédiatement. Pour six personnes.

On dit ...

Que les pruneaux sont très économiques, et font d'attractifs desserts.
Que les pruneaux cuits se servent froids. Qu'ils ne faut pas les cuire d'avance. Que 10 à 15 minutes suffisent pour les faire tremper. Qu'il faut les cuire à l'eau bouillante. Qu'il ne faut les sucrer que très peu, quelques minutes avant de les enlever du feu.
Que les hors-d'oeuvre dont le but est de stimuler l'appétit doivent être fins et choisis.
Que les mets sur canapé sont les amis de l'appétit et qu'ils donnent de l'entrain au dîner.
Que le caviar est un hors-d'oeuvre infailible comme apéritif, et qu'il faut le servir avec une pointe d'oignon et un soupçon de citron.
Qu'il ne faut pas mettre d'ingrédients sucrés dans les hors-d'oeuvre.
Que les pâtes de poisson et les sardines font avec le citron et le raifort un excellent mélange très goûté.
Les hors-d'oeuvre peuvent être chauds ou froids.
Les cocktails doivent être glacés.
On dit aussi qu'il existe maintenant:
Des emporte-pièces pour la décoration qui permettent, aussi de fixer les bords des tartes sur l'assiette, avant de les cuire.
Des couvre-assiettes en aluminium, pour service de la cuisine à la salle à manger. Très utile quand la distance est longue à parcourir.
Un presse citron individuel fait de métal inoxydable (chrome) dont on se sert à table pour presser le citron sur le poisson, légumes, ou dans le thé.
Pour les servantes, des uniformes faits de matériel qui ne change pas au blanchissage, dans les couleurs les plus variées, très élégantes, modernes!
Souliers à talons cubains, semelles de délan, avantageux pour ceux et celles qui marchent beaucoup.
Un moule à gâteau combiné, qui permet de cuire ensemble trois couleurs de pâte.
Un tube pour biscuit à la cuillère ou autres, avec manivelle, ce qui permet d'obtenir avec plus de sûreté la quantité requise pour chaque biscuit.

On dit encore

Que le fromage a une influence importante sur le tempérament et qu'il faut choisir celui qui convient à chacun.
Qu'avec les fruits, rien n'est meilleur que le fromage.
Que le raisin farci de fromage à la crème fait le délice des gourmets.
Que le fromage est une nourriture et non un accessoire...
Que battre un fromage à la crème avec un jaune d'oeuf, sel, poivre et une cuillerée à thé d'oignon râpé, et que d'en étendre un pouce d'épais sur des petits morceaux de pain frits, que l'on fait gonfler au four, est un délicieux mets pour le souper du vendredi.
Mais!!!... on dit tant de choses!!

Histoire amusante

Les derniers examens de la Faculté de droit ont permis de faire de plaisantes constatations, notamment en ce qui concerne les compositions des jeunes filles.
— Pour le désaveu de paternité, déclara l'une d'entre elles, l'âge doit être pris en considération, car après quarante ans l'adultère est peu vraisemblable.
— Pauvre de nous! s'écrièrent en choeur les membres du jury.



Histoire triste

Elle n'en finit plus de mourir, la Louise!
Voilà bien trois longues heures qu'elle agonise.
La vache l'a répété aux bêtes de l'étable. Elle le tenait du garçon de ferme, qui a du chagrin. Un grillon qui rôdait non loin de là, s'est empressé de le dire aux papillons qui volaient dans la grange.
Les deux lézards du vieux mur et, le chat qui loge sous la galerie de la cuisine, l'ont également appris.
Le chêne le savait déjà, par ses feuilles qui frôlent la fenêtre, et, deux chouettes qui, s'y perchaient, s'empressèrent de porter la nouvelle aux hirondelles des cheminées.
Seule, l'araignée n'a point de chagrin, toute préoccupée qu'elle est, au tissage de la soie de son ventre.
Tout ce qui vit dans le canton sait que la belle Louise va mourir: "et donc, on a fini de voir ses yeux bleus, sa frimousse gentille, sa natte jaune avec un noeud de ruban au bout..."
Déjà le curé est reparti, emportant son Bon Dieu, et la cour de la ferme, un moment émue, redevient silencieuse et morne.
Là-haut, dans la chambre de la Louise, il y a : Louise, qui respire avec difficulté; il y a aussi la mère, qui forme un gros tas sombre dans le fauteuil à crotte fleurie; et le père, debout près de sa Louise, la regarde mourir, en avançant la lèvre, d'un air bourru, à la manière de certaines têtes dans les toiles de Rembrandt.

Il fait très chaud dehors. On a clôt les volets de la chambre. Des oiseaux tournoient dans l'air lourd de cet après-midi de juillet, cherchant un coin d'ombre dans les feuillages.
Tandis que Louise n'en finit plus de mourir là-haut, le ruisseau qui coule sous sa fenêtre, lui murmure une douce chanson, pour bercer son dernier rêve terrestre.
Soudain, la mort apparaît au tournant de la grand'rue...
Tous les villageois l'ont vue déboucher avec son cortège, à l'endroit où la route à trois fourches. Et le coq du clocher, en l'apercevant, a détourné sa crête. Puis elle a passé dans l'ombre des meules arrondies, au bout du champ de blé du père Calixte, pour sauter, ensuite, la haie qui longe la maison d'école.
Madame la mort a pénétré dans la cour de la ferme: c'est alors que la porte de la grange a grincé sur ses gonds tandis que la chaîne du puits s'est mise à gémir. Dès qu'il l'a aperçue, le chat a déguerpi par le soupirail de la cave.
La main oseuse de madame la mort, a poussé le verrou de la porte de la cuisine. Puis, sans être invité, madame la mort est montée en sourdine...
Au bout d'un moment, la sinistre visiteuse ressortait...
Madame la mort avait dû, dans l'intervalle, s'y livrer à d'inquiétantes choses. Car entre les draps blancs, Louise est inerte et livide.
La mère s'est relevée de son fauteuil. Elle pleure douloureusement.
Et le père, qui fait de plus en plus la lippe, frotte son front du revers de sa main calleuse, et dit: "Faut ben que j'aïlle avertir Trudel, pour la boîte..."

Maryse

La femme... chez les tribus sauvages de l'Afrique

Toute une partie des populations noires de l'Afrique impéniétrée ou peu pénétrée en est encore au statut absolument primitif. Les femmes y vivent dans un état d'asservissement qui les maintient dans une situation intermédiaire entre l'état humain et la bête de somme.
Quand on traverse un de ces villages de l'intérieur, d'ailleurs infiniment améliorés depuis quelques années par les soins de l'Administration, le spectacle ne varie pas: allongés sous l'auvent de leur hutte ou groupés sous l'appentis central qui sort de lieu de réunion, les hommes calabaudent à perte de vue, en cercle. Les personnages importants sont moitement étendus sur des chaises de pont, échouées là, qui saisissent comment, et généralement recouvertes de peaux de bêtes. Les enfants grouillent. Les femmes, elles, exclues du cercle masculin, vaquent aux soins du ménage, pilent le manioc, transportent les fardeaux, vont chercher dans des touques à pétrole, presque partout substitués aux amphores de jadis, l'eau du fleuve ou au marigot le plus proche.
Lorsqu'il s'agit de payer l'impôt en prestations, se sont presque toujours des femmes ou de tout jeunes gens que le chef désigne pour répondre à la demande de l'Administration.
Sur les routes — et il en est beaucoup dans ces pays, maintenant — sur les pistes et les sentiers de la brousse ou de la forêt, l'homme va, les bras ballants ou la lance et la sagaie sur l'épaule, sans plus d'autre. Les femmes suivent, les charges en équilibre sur la tête, alourdies encore par l'enfant qu'elles transportent à califourchon sur la hanche et les reins, ou qu'elles attendent...
Les marques d'affection d'un sexe à l'autre n'existent pas. La femme est un objet qu'on achète ou qu'on vend.
Les palabres, ces interminables controverses qu'affectionnent tant les noirs, portent à peu près invariablement sur les règlements de comptes entre parents, entre époux, et ayant la "propriété" de la femme pour objet.

Les vieilles femmes, à qui sont réservées les plus dures besognes, cessent d'avoir une valeur quelconque, quand elles sont devenues impropres au travail. Elles deviennent alors un objet de rebut, et les membres de leur famille se disputent à qui ne les auront pas à leur charge.

Est-ce à dire que les Noires dédaignent la coquetterie féminine? Que non pas. Elles en sont, au contraire, les esclaves, au même titre que les Blanches élégantes. Qui mieux est, elles suivent une mode. Evidemment, celle-ci n'a aucun rapport avec celle des civilisés. Mais il advient fréquemment qu'alors que quelques temps auparavant la verroterie d'une couleur était recherchée, elle se trouve ensuite détonnée par une autre verroterie de couleur différente; et la première devient alors invendable.
Suivant les tribus, les femmes s'ornent la lèvre, le nez et les oreilles d'ornements parfois fort lourds et d'un port douloureux qu'elles subissent stoïquement parce que... c'est la mode.
Dans certains pays elles portent, rivés au cou, de lourds colliers de cuivre qu'elles devront subir toute leur vie et qu'elles maintiennent à la base des épaules sur des touffes d'herbe glissées entre le métal et la peau de façon à éviter les cuisantes érosions que produit le tranchant de ces singuliers "bijoux".

On connaît maintenant en Europe les fameuses "femmes à plateaux" qui ont eu un instant de vogue, lors de l'Exposition Coloniale. On a constaté comme ces malheureuses, par la dilatation progressive de la lèvre, arrivent à y insérer des disques de la dimension d'une grande soucoupe.

RACONTEZ-LES

Clubs originaux

On annonçait dernièrement qu'il allait se former un Club des auteurs sifflés. Comme il est toujours vrai qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, cette idée a déjà un précédent.
Ce sont les Anglais qui, au siècle dernier, possédaient ce club, dit des Ratés, auquel pouvaient seuls appartenir les auteurs dont les pièces avaient fait four. Une tragédie sifflée y donnait droit à un dîner gratuit. Si la pièce était tombée dès le premier acte, on était membre bienfaiteur.
Les Anglais ont d'ailleurs eu toujours le goût de ces groupements où l'humour est de fondation.
Il existe encore aujourd'hui un Club des corpuents, à l'entrée duquel le candidat est simplement placé devant deux portes: l'une, étroite, à un seul battant; l'autre, très large, à deux battants. Si le candidat peut pénétrer par la petite porte, il est refusé. S'il échoue, on lui ouvre la porte à deux battants et il est admis. Le cérémonial d'entrée dans notre "Club des cent kilos" est moins compliqué...

PAUL E. TALBOT
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Bachelier en Optométrie
DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Spécialité
EXAMEN DE LA VUE
Correction des troubles musculaires des yeux
Prescriptions de verres
PAUL E. TALBOT, Ba. O.
330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME
Pour consultations: Tél. 171
A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.
BUREAU-CHEF: 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

TU FAIS LE MEILLEUR PAIN!
J'EMPLOIE LA MEILLEURE LEVURE!
FAIT DU PAIN DELICIEUX ET SOUTENANT!
Pas d'yeux grossiers!
Pas de grumeaux pâteux!
Pas de goût sur!
7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT DE LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA 'ROYAL'!
Fabrication canadienne

Le jus de tomates fait à la maison

Procédé recommandé pour fabriquer un pur jus de tomates rempli de la vitamine C

Les tomates se classent au premier rang de tous les produits agricoles canadiens comme source pratique de vitamine C. L'analyse chimique du jus de tomates préparé par un grand nombre de cultivateurs de la Vallée de l'Okanagan en Colombie-Britannique, révèle le fait que 66 pour cent des échantillons contiennent suffisamment de vitamine C pour être classés dans la catégorie "Excellente".

Erreurs à éviter

MM. F. E. Atkinson et C. C. Strachan de la Station expérimentale fédérale de Summerland, C.-B., disent que lorsque le jus de tomates préparé à la maison ne renferme pas la quantité qu'il devrait de la vitamine C, c'est à cause de l'une ou de l'autre des raisons suivantes: (1) on ne fait pas chauffer le jus au degré de chaleur voulu (190°-212°F.) avant de l'extraire; (2) le jus n'est pas assez chaud lorsqu'il est mis en bouteilles; (il faut qu'il soit bouillant ou presque), et (3) les bouteilles ne sont pas remplis jusqu'à un pouce du dessus comme elles doivent l'être. Le procédé que l'on recommande pour l'emploi à la maison est le suivant:

Recette

Prenez des tomates qui ont bien mûri sur les tiges, équeutez et ôtez le coeur. Ecrasez-les légèrement et mettez-les sur le feu dans une marmite recouverte, puis faites-les chauffer jusqu'au point d'ébullition. On met d'abord le plus de tomates possible dans la marmite afin d'exclure l'air et d'empêcher que la vitamine C soit détruite. Après que la pulpe a bouilli pendant 4 à 5 minutes, on la coule dans une passoire pour enlever la peau et les graines. On ne saurait trop insister sur la nécessité de faire vite à ce moment, car le jus perd une grande partie de sa vitamine lorsqu'il est exposé à l'air. Si le jus est tenu près du point d'ébullition la vapeur qui en sort pendant l'extraction empêche l'air de venir en contact avec le produit.

Le jus extrait est remis dans la marmite et ramené au point d'ébullition. Pendant ce temps on met dans le four pour les tenir chauds une quantité suffisante de bocaux ou de bouteilles. On remplit ces bocaux de jus, on les bouche hermétiquement et on les met dans de l'eau bouillante. Si le jus est tenu bien chaud, on peut remplir les bouteilles jusqu'à un pouce du dessus. Si l'on se sert de bouteilles, on stérilise les bocaux dans de l'eau bouillante pendant 5 minutes avant de s'en servir, mais pas si longtemps que le bouchon se dilate. Il n'est pas nécessaire d'avoir des bocaux d'aluminium ou parcheminés pour ce traitement. Tenez les bouteilles sur le côté pendant 10 minutes dans de l'eau bouillante et les bocaux d'une pinte pendant 20 minutes.

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE



AVANT LA GUERRE: Toute la famille montait en auto et l'on partait pour une promenade ou pour un joyeux pique-nique. C'était le beau temps!



AUJOURD'HUI: La gazoline est trop précieuse pour qu'on la gaspille à se promener inutilement. Mais on peut encore s'amuser en organisant un pique-nique familial dans la cour de la maison.

Faisons notre part sans hésiter et la victoire sera assurée

Nos soldats ne sont pas en pique-nique outre-mer. Ils ont sacrifié beaucoup de choses pour nous. Le moins que nous puissions faire ici au pays est d'accepter sans maugréer les sacrifices que l'on nous demande pour hâter la fin de ce massacre... et remporter la victoire. L'économie de la gazoline est un de ces sacrifices. D'ailleurs, nous pouvons très bien nous amuser chez nous!

Le coût de cet espace a été défrayé par

LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE - LA BRASSERIE DOW LA BRASSERIE FRONTENAC

PURE, de haute qualité elle vous assure des résultats parfaits
BENSON'S CORN STARCH FÉCULE DE MAIS
GRATIS! Demandez la brochure "Recettes Économiques" Envoyez votre nom, votre adresse et les mots "Recettes Économiques" au Service de l'Économisme Domestique de la Compagnie Canadienne Blanche, Département 3-N, casier postal 129, Montréal.

Une semaine féconde en événements

On chercherait vainement dans l'histoire de la guerre, depuis quatre ans, une semaine plus féconde en événements que celle qui vient de se terminer.

La panique qui, depuis quelques jours, entasse sur les trains et les routes qui rayonnent autour de la capitale la population de Berlin, qui s'en va chercher refuge ailleurs, de crainte de subir le sort des habitants de Hambourg, en dit long sur l'état d'esprit qui règne en Allemagne, à la veille des bombardements massifs qui vont se multiplier au-dessus du Reich durant les longues nuits de l'automne et de l'hiver.

Nous venons de voir ce que l'approche de la défaite a provoqué en Italie. Un homme qui avait tenu le pays sous son autorité dictatoriale pendant vingt ans a été forcé de démissionner.

Les généraux prussiens, qui n'ignorent rien de la situation militaire désespérée de l'Allemagne et ne se font d'illusions, tirent promptement une leçon de l'attitude que les Alliés vont tenir jusqu'à la fin à l'égard de l'Italie.

Il faut dire cependant qu'Hitler jouit encore, parmi le peuple allemand, principalement auprès de la jeune génération, d'une popularité qui tient au fétichisme et que son ascendant sur la foule commande la plus grande prudence aux adversaires qui comptent dès maintenant sa perte, s'ils veulent éviter que le changement de régime ne soit noyé dans des flots de sang et ne dégénère en guerre civile.

L'Italie nous fournit présentement l'exemple frappant d'une nation qui cherche sa voie dans le désordre et d'un peuple qui tente de se libérer de ses chaînes. Tenue en sujétion pendant vingt ans par le régime fasciste, la nation italienne, en apprenant un soir la démission

de M. Mussolini, se répandit dans les rues des villes et sur les places des villages, célébrant bruyamment ce qu'elle croyait être déjà sa liberté retrouvée et la fin de la guerre dans laquelle elle avait été plongée contre son gré.

Mais le peuple italien, après quelques heures d'exubérance, a vite appris qu'on ne s'arrache pas si facilement à l'enchaînement de la destinée. Le gouvernement de M. Mussolini tombé, un autre régime lui a succédé, qui fait taire les manifestations de joie et qui annonce la poursuite de la guerre, en dépit du sentiment populaire.

Ce que le général Badoglio tente de faire, depuis deux semaines, c'est de jouer au plus fin avec les Alliés, d'exploiter leur hâte d'en finir avec l'Italie pour obtenir des conditions de paix qui permettraient au peuple italien d'échapper aux conséquences de la défaite.

Il serait en effet trop commode que l'Italie, qui s'est rangée en 1940 du côté des agresseurs, qui a voulu la guerre, puisse s'en retirer aujourd'hui sans subir les conséquences de son acte, en rappelant ses soldats des champs de bataille et en reprenant tout simplement l'état de neutralité dans lequel elle était demeurée jusqu'à la chute de la France.

La propagande italienne ne cesse de répéter, depuis une semaine, que les Alliés n'offrent pas la paix à l'Italie mais la guerre et que le nouveau gouvernement de Rome n'a d'autre alternative que de continuer le combat. Il faudrait d'abord savoir ce que le gouvernement italien entend par la paix.

Ce que les Alliés exigent de l'Italie, c'est une reddition sans condition, ce qui exclut toute possibilité d'armistice. S'il y a quelque honte à se rendre sans condition, à se mettre à la merci du vainqueur, l'Italie doit accepter cette honte.

E. Letellier de Saint-Just



Le meuble canadien

Il faudra trouver du travail pour nos "retours" après la guerre. — Exploiter nos ressources. — Utiliser les bois canadiens. — Le passé doit nous profiter. — Nous avons des talents inépuisables. — L'École du Meuble de Montréal. — Le meuble canadien doit favoriser nos intérêts nationaux.

Texte STUCKER

La guerre actuelle multiplie les déracinés dans tous les milieux sociaux. Brisant les familles, elle arrache les ouvriers aux ateliers comme elle mène les fils de cultivateurs loin de leurs terres.

A ceux qui sont allés défendre nos vies, nous devons donner le moyen de gagner la leur. Il revient aux économistes et aux gouvernements de préparer des tâches rémunératrices personnelles, leur tâche commune de nous défendre ne leur étant plus payée par les pouvoirs centraux.

L'occasion est des plus belles de lancer sérieusement notre population dans l'exploitation de nos ressources nationales et de fabriquer avec les matières premières de chez nous une foule d'objets importés de l'étranger et fabriqués aussi avec les matières premières de l'étranger.

Parmi les produits naturels que le Québec met à la portée de sa population, un des plus abondants, des plus faciles à atteindre et qui se prête à une multitude d'usages, donc il pourra employer une grosse main-d'oeuvre, c'est le bois.

La fabrication de meubles canadiens pourrait utiliser des milliers de mains. Ces meubles pourraient être lancés sur le marché intérieur tout d'abord, pour prendre la direction des marchés extérieurs dans la suite.

Profitez de notre passé. L'histoire nous montre comment, au début du siècle dernier, la Grande-Bretagne envoya ses constructeurs de navires au Canada pour s'y procurer les hautes futales dont elle avait besoin pour ses mâts et la construction des coques de vaisseaux.

D'autres essences furent employées pour des oeuvres de proportions plus réduites. Quand notre grand Mgr de Laval, s'intéressa au sort économique de ses ouailles et

Jean-Marie Gauvreau, il n'en est pas un qui n'ait été émerveillé. On y a pu admirer de superbes copies de styles connus. Mais ce qui a frappé surtout et ce qui a rempli un grand nombre d'une légitime fierté, ce fut de constater la haute tenue, la luxueuse apparence, le véritable style de tous les meubles exposés.

Une exposition de ce genre devrait être visitée surtout par ceux de nos citoyens qui ont en main destinée économique, ceux qui peuvent orienter nos importations, et ceux qui peuvent faire de la propagande. Dans l'intérêt de notre nation nationale.

Les remarquables exhibitions du Salon de l'École du Meuble de Montréal révèlent éloquentement la haute portée de l'enseignement de cet art qu'est l'ébénisterie en même temps qu'ils témoignent de la

compétence des maîtres qui s'y développent et de l'indéniable talent des nôtres dans le domaine de l'artisanat. Il faut toutefois souligner un autre fait. Si le directeur de l'École du Meuble est "Maître émérite" dans le domaine qu'on lui a confié et où il "fait réellement école", c'est que ses vues ne se bornent ni aux avantages économiques et même artistiques; M. Jean-Marie Gauvreau est patriote et il veut que les travaux qui sortiront de son École enrichissent notre vie nationale.

Que dire de la propagande que nous feront nos meubles canadiens quand nous les exporterons dans les centres étrangers? Ils seront nos messagers muets mais ils diront à toute heure du jour et pendant de longues années que sur les bords du grand fleuve canadien il y a un peuple de trois millions de citoyens de descendance française, de culture et d'aspirations françaises, de religion catholique attachée à Rome.

L'énigme russe

Au milieu de la clameur qui monte du sud de l'Europe, une énigme nous tracasse: l'énigme russe. On n'a pas l'air, généralement, de se douter des problèmes qu'elle implique. Pourtant, la bataille de Russie, même prenant le second plan dans les nouvelles du jour, n'en reste pas moins d'une amplitude énorme.

Que déciderait ensuite Moscou? Quels sont, de toute façon, ses projets d'après-guerre? John Bull et l'Oncle Sam ont fait, à l'endroit des petites nations européennes, des promesses auxquelles le Kremlin n'a pas toujours fait écho. Il nous paraît opportun, à la veille de cette ruée sur le Reich, de rappeler certaines constatations qui, sans définir une fois pour toutes la politique des Soviets, posent des échelons quant à nos relations diplomatiques avec eux, dès que l'axe sera écrasé.

Chef suprême du parti libéral depuis 21 ans

Le très honorable Mackenzie King est entré, samedi, dans sa 25e année comme chef du parti libéral canadien. C'est en effet le 7 août 1919 qu'il fut choisi comme successeur de sir Wilfrid Laurier, lors du congrès national du parti libéral tenu à Ottawa.

Le problème polonais

Monsieur Staline a solennellement déclaré qu'il désire voir une "forte Pologne" après le conflit. Mais, apparemment, il ne la désire point forte aux dépens des Soviets eux-mêmes.

Il nous resterait donc à créer une "forte Pologne", ainsi terriblement mutilée, en lui cédant à l'ouest l'équivalent des provinces perdues à l'est. Où pourrions-nous couper de tels territoires? En Silésie? La Prusse l'avait déjà lachée en 1919: ce fut plus tard l'une des causes terriblement complexes de l'actuelle guerre mondiale.

Nomination au C.P.R.



M. E. D. Cotterell, qui vient d'être nommé général du réseau de l'Est du Pacifique Canadien, avec juridiction sur toutes les lignes de cette compagnie entre Fort William et la côte de l'Atlantique. Il aura ses bureaux à Toronto et agit comme adjoint de M. J. J. Humphrey, vice-président du C.P.R. en charge du réseau de l'Est.

Advertisement for RCAF (Corps d'Aviation Royal Canadien). Title: 'Aujourd'hui, on devient aviateur en très peu de temps'. Text: 'La R.C.A.F. a encore besoin d'hommes en bonne santé pour ses équipages aériens'. Includes RCAF logo and contact information for recruitment centers.

Bons mots

Force hydraulique. Devant Anatole France des ingénieurs spécialistes parlaient un jour de la puissance énorme que l'on retire et que l'on retirera de plus en plus de la force hydraulique. France intervint: —Messieurs, fit-il doucement j'ai suivi vos explications et vos développements avec un très vif intérêt. —Et pourtant, d'après eux, il me paraît que vous ignorez la plus puissante force hydraulique qui soit au monde. —Vraiment! Et laquelle? demanda un des ingénieurs surpris. —Les larmes d'une femme, repliqua Anatole France.

Sanctions variées

Le problème de la circulation intéresse tous les pays, mais certaines municipalités ont décidé d'appliquer d'étranges punitions aux automobilistes délinquants. A Hollywood, par exemple, le chauffeur qui s'est vu dresser contravention pour excès de vitesse est condamné à porter pendant un certain temps un écriteau attaché à l'arrière de sa voiture et qui porte ces mots: "Cette voiture est conduite par un automobiliste chauffard!" Dans un autre Etat américain on oblige l'écraseur à passer un certain temps, seul, face à face avec sa victime. Enfin, en Yougoslavie, on a trouvé mieux: les agents de police qui rencontrent une voiture trop rapide sont autorisés à l'arrêter et à crever les quatre pneus!

Papotages du P'tit Doc

En divisant les aliments

Les données présentes de la Diététique, solidement basées sur une expérimentation minutieuse prolongée sur quelques décades, permet aujourd'hui de renfermer les substances alimentaires en un groupe respectif de cadres principaux. Grâce à une inquisition de toutes les heures sur les mille insipidités journalièrement engouffrées par l'estomac des hommes, cette science de l'alimentation a ouvert six cadres essentiels: amidons ou féculents, sucres ou hydrates de carbone, graisses, protéines, matières minérales et vitamines. Que l'on prenne comme sujet d'enquête l'un quelconque des végétaux de la terre, l'on ne pourra jamais trouver en lui autre chose que ces quelques substances de base, si l'on restreint son enquête aux substances propres à favoriser l'alimentation.

Ainsi, la patate la plus pâteuse, l'épi de blé-d'Inde le plus savamment apprêté, les Corn Flakes les plus insipides, le riz le plus... chinois, de même que la majeure partie de nos végétaux, tiennent avant tout de l'amidon leur valeur nutritive. Comme produit de réserves, on trouve partout cet amidon au royaume des plantes. Et la simple énumération précédemment allongée suffit à prouver la multiplicité des états sous lesquels cette substance peut se présenter à notre palais. Pourtant, quelle que soit son origine, l'amidon reste toujours susceptible d'une transformation en glucose sous l'action des nombreuses sécrétions apportées dans le courant digestif par les glandes qui le bornent. Ainsi transformé en sucre ou glucose par l'intermédiaire d'une réaction interne, il peut dès lors servir à la genèse d'énergie en vue de la production des actes animaux. Aussi, quand votre cheval se prend à vous ruer sa fureur au haut des cuisses, pourquoi pester contre votre pauvre Rossinante. Blâmez plutôt l'amidon maudit de son foin, trop prompt à se muer en source d'énergie.

Ce glucose produit par l'action des sucs digestifs à partir de l'amidon, nous pouvons l'absorber sous sa forme définitive. On le rencontre dans la carresse d'un Bordeaux ou dans la sécheresse d'un Bourgogne. Il abonde en plus dans la majeure partie des fruits. Par ailleurs, sa composition ne diffère que légèrement du sucre de table, de celui-ci soit tiré de la betterave, de l'étréble ou de la canne à sucre. On déduit facilement de là à l'utilité d'absorber les fruits aussi souvent que possible.

Toutefois les nourritures amidonnées même au même terme, puisque constamment, le passage dans le système digestif a pour effet de les transformer en glucose. Cette transformation fait preuve de la merveilleuse stabilité des phénomènes digestifs. Dans sa randonnée dans l'organisme, l'amidon, sous l'action de sucs intestinaux et stomacaux toujours les mêmes, mène à un profit final toujours le même. La moindre diversion à cette loi essentielle suffirait à changer du tout au tout l'influence de l'amidon dans le système vital. Aussi tout est-il agencé pour que s'accomplissent, selon les lois séculaires dont la genèse échappe aux disciples de l'évolution, les phénomènes de métabolisme interne.

Cette transmutation de l'amidon au contact des sécrétions digestives constitue un phénomène d'hydrolyse, c'est-à-dire une action de l'eau par ses particules électriques. Les éléments de l'eau se fixent sur l'amidon et dédoublent la molécule de celui-ci en deux molécules de glucose. Toutefois, le glucose, qu'il provienne directement des fruits ou indirectement de la modification chimique de l'amidon, remplit un uni-

que but: produire de l'énergie en vue des mouvements de l'organisme. Cette production d'énergie, et par suite de mouvement, résulte d'une combustion cellulaire; le sucre, dans le secret des cellules microscopiques, connaît l'attaque de l'oxygène et se détruit lui-même en dégageant une chaleur. Par un agencement merveilleux des organes et des tissus, cette chaleur d'origine interne ne sera pas perdue et, au lieu de prendre la route de l'atmosphère, assurera le maintien de la vie.

A côté des sucres et des amidons, — deux catégories foncièrement identiques et différenciées par la seule présence d'une molécule d'eau, — les aliments peuvent renfermer des matières grasses. Selon leur état physique, celles-ci peuvent donner la graisse ou l'huile, deux formes physiques de la même matière, tant il est vrai que rien n'est huileux comme un gras monsieur et que parler gras sent l'huile rance.

Les graisses, elles aussi, après modification, sont brûlées dans le petit four intime de chaque cellule, toujours pour la production d'énergie. On s'étonnera peut-être de cette destinée unique proposée à la presque totalité des matières utilisées dans le corps. Il est pourtant logique que leur sort soit tel. La vie ne constituant qu'un perpétuel mouvement interne, et toute manifestation vitale ne pouvant advenir que par une vibration interne, il convenait que la majeure partie des aliments fût transformée en énergie, source unique du mouvement. Une grande proportion de cette énergie reste d'ailleurs accaparée pour le maintien de la chaleur interne du corps: une bonne partie de nos aliments sert donc à garder l'équilibre entre le milieu externe et le milieu interne. Aussi, plus on avance vers les pôles, plus s'accroît la proportion des graisses dans les aliments ingérés. Les peuplades de l'Equateur veillent à éliminer de leur diète toute matière grasse, ce qui n'empêche certes pas les anthropophages de faire bombance, fût-ce aux dépens du plus bedonnant des messieurs. Par ailleurs, le Pôle, les Esquimaux tâchent à assurer les graisses nécessaires à leur organisme. Ils vont jusqu'à absorber de la graisse pure, assaisonnée à la diable avec des condiments empuantis. Aussi peut-on à juste titre s'étonner que cette peuplade puisse digérer de telles masses de matière grasse; c'est sans doute qu'une lente évolution a pris lieu et que leur estomac s'est graduellement adapté à des efforts jugés impossibles dans les régions tempérées.

Amidons ou féculents, sucres ou hydrates de carbone, graisses et huiles, tous consistent uniquement de carbone, d'oxygène, et d'hydrogène. Par contre, il existe une autre classe de matières alimentaires, — où entre en scène l'azote, ce gaz qui atténue l'effet comburant de l'oxygène dans l'organisme. Sans l'azote atmosphérique, l'oxygène aurait tôt fait de nous carboniser les poumons. Les protéines, substances à la composition desquelles concourent l'azote et souvent le phosphore, sont les réparateurs de l'organisme; après les tempêtes de fièvre, ou les ruées de microbes, elles se hâtent de rebâtir. Pour faire suite à la multiplication des pains, elles se font les artistes d'une autre multiplication; celle des cellules. Elles se spécialisent en somme dans la construction du tissu vivant.

Pourtant, quand s'est terminée la croissance et que l'alimentation regorge de protéines, où donc peut aller se loger cet excès? L'organisme animal est ainsi conçu que le trop plein des protéines, quand celles-ci sont jugées inutiles au maintien ou



LES PREMIERS BEAUX LÉGUMES DE SON JARDIN DE LA VICTOIRE.

à la croissance des tissus, connaît lui aussi une oxydation susceptible de la transformer en une source d'énergie et de chaleur. Quand la chaleur suffit et que l'organisme se maintient, le surplus peut être emmagasiné pour les mauvais jours sous forme de graisse. Ainsi s'explique comment un monsieur ventru menace si souvent de faire fondre les ressorts de la balance automatique.

Les deux dernières classes de substances alimentaires, les matières minérales et les vitamines, dépasseraient les bornes de ce "papotage". D'ailleurs, qui sait si nous n'aurons pas occasion de revenir très bientôt sur leur mystère? Néanmoins, si l'on considère le rôle de chacun des groupes traités ici, et leur vaste distribution dans l'ensemble des plats "potables", on jugera combien il reste facile de se procurer une alimentation complète, tout en satisfaisant les mille désirs secrets de ses appels intestinaux.

P'tit Doc

La T. S. F.

DESIRE DEFAUW DIRIGERA LE CONCERT DU 14 AOUT A CHICAGO

Le samedi, 14 août, à 10 heures 30 du soir

L'orchestre symphonique de Chicago donne le samedi soir, à 10 heures 30 des concerts qui sont relayés par Radio-Canada. Ces concerts sont transmis de Grant Park. Desiré Defauw qui vient de succéder à Frédéric Stock comme chef d'orchestre de cette société, dirigera celui du samedi, 14. M. Defauw dirigera ces derniers temps, c'est-à-dire depuis août 1941 les Concerts Symphoniques de Montréal.

LES PAGES CHOISIES PAR FRANCOIS ROZET

François Rozet, artiste dramatique, lira pour les auditeurs de Radio-Canada le dimanche, quinze août, à 9 heures des pages d'Alphonse Daudet. Ces pages ont pour titre: Le secret de Me Cornille et Les Aventures d'un perdreau rouge.

LE MINISTRE DES E.-U. M. RAY ATHERTON, A RADIO-CANADA, LE 15

Le dimanche, 15, à 8 heures du soir

Le nouveau ministre des Etats-Unis au Canada, Son Excellence M. Ray Atherton, donnera une causerie en français à Radio-Canada, le dimanche 15 août, à 8 heures 30 du soir. M. Atherton qui est aussi ministre des Etats-Unis auprès des gouvernements du Luxembourg et du Danemark, a fait partie des corps diplomatiques en Angleterre, en Bulgarie, en Grèce et dans les pays d'Orient. Il possède parfaitement le français.

Sa causerie sera relayée par les postes du secteur français de la Société. Il donnera une

causerie le même soir, à 8 heures 45, aux postes du réseau anglais de la Société.

LA MUSIQUE DES H.M. CANADIAN GRENADEIERS GUARDS

Le dimanche, 15 août, à 9 heures 30 du soir

La musique des H.M. Canadian Grenadier Guards à son concert pour Radio-Canada, le dimanche, 15 août exécutera une pièce intitulée "Galfskin Callisthenics" de David Bennett, pièce d'un genre exceptionnel puisqu'il met en évidence le rôle que joue à l'orchestre et à la fanfare le tambour ou tout autre instrument de la batterie. Le soliste sera Frank Garipey. Les Grenadiers exécuteront sous la baguette du capitaine J.-J. Gagnier, Royal Tambour et Vivandière de Rubenstein, l'Ouverture Mignon d'Amoroso Thomas, Prélude à la Cantate de Noël, de Bach, et Bacchanalia d'Audrey Winter Pour terminer les Grenadiers joueront une marche de leur directeur, intitulée Sergent.

LA FRANCE COMBATTANTE

Le dimanche, 15 août à midi

Radio-Canada relaira le dimanche, 15 août, à midi, le concert que donneront des artistes français réfugiés à Londres pour les militaires d'un camp canadien français. Des soldats français ont également été invités à ce concert. Cette émission passera sous la rubrique "La France Combattante".

MUSIQUE DE CHAMBRE

Le dimanche, 15 août à 1 heure 30 de l'après-midi

Jean de Rimanoczy, violoniste et Léon Pommers, pianiste, à leur concert aux studios de Radio-Canada à Toronto le dimanche, 15, à 1 heure 30 du soir, exécuteront la Sonate en la de César Franck. Les mouvements de l'oeuvre sont: 1. Allegro ben moderato. 2. Allegro. 3. Recitativo-Fantasia. 4. Allegretto poco mosso.

L'importance de l'eau dans la production des oeufs

Comme il faudra beaucoup d'oeufs cette saison pour ravitailler la Grande-Bretagne et le marché intérieur, le Ministère fédéral de l'Agriculture recommande tout spécialement aux cultivateurs de veiller à ce que leurs poules aient suffisamment d'eau pour boire. Les volailles veulent beaucoup d'eau propre et fraîche et surtout au moment de la ponte — le matin et le soir. Quand elles manquent d'eau elles ne pondent pas bien. La première chose que fait une poule en sortant du nid est de boire une gorgée d'eau et elles en boivent plus quand cette eau est fraîche que lorsqu'elle n'est renouvelée qu'une fois par jour. Renouvelez donc l'eau souvent et nettoyez les abreuvoirs à moins une fois par jour. La quantité des oeufs n'est pas aussi bonne quand les poules sont forcées de boire de l'eau sale et stagnante.

Les éditeurs canadiens du livre français s'organisent en association professionnelle

M. Eugène Issalys, des EDITIONS BEAUCHEMIN, élu à la présidence

Un groupe d'éditeurs montréalais du livre français, constatant la futilité de l'effort individuel pour faire face aux conditions exceptionnelles résultant de la guerre, s'était réuni ces mois derniers en vue de coordonner les initiatives de l'édition et de prendre les moyens de diffuser le livre français, tant au Canada qu'à l'étranger.

Ces éditeurs ont décidé de faire bloc pour défendre leurs intérêts souvent menacés par une incompréhension des problèmes propres à leur commerce.

Une réunion préliminaire avait lieu ces jours derniers au bureau de M. Ch. Holmes, si dévoué aux intérêts des éditeurs du livre français. Au cours de cette réunion on esquissait un programme d'action et on ébauchait un bureau provisoire composé comme suit: M. Eugène Issalys, président, directeur des Editions Beauchemin; M. Bernard Valiquette, 1er vice-président, directeur des Editions B. Valiquette; R. P. A. Martin, 2e vice-président, directeur des Editions Fides. M. Ch. Holmes fut choisi comme secrétaire du nouvel organisme.

La nouvelle association porte le nom de LIGUE DES EDITEURS CANADIENS DU LIVRE FRANCAIS, Secrétariat: 294 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal.

On procède en ce moment à l'élaboration de statuts et règlements, et des artistes-dessinateurs ont été priés de soumettre des esquisses d'emblèmes, dont l'un sera officiellement choisi.

Sitôt le travail préliminaire d'organisation complété, les éditeurs de Montréal et de la province de Québec, qui n'ont pas encore adhéré à ce nouvel organisme économique, seront invités à se joindre à leurs confrères.

Nul doute que la Ligue des Editeurs Canadiens du Livre français est le point de départ d'une organisation dont les libraires-détaillants du pays retireront de grands avantages.

Nul doute aussi que la Ligue des Editeurs va promouvoir la création de nombreuses bibliothèques à travers le Canada français.

Toutes communications seront reçues avec intérêt au siège de la nouvelle société.

L'AVENIR DU NORD publié par L'Avenir du Nord Cie, Ltée, imprimé par J.-H.-A. Labelle, Limitée

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST AVOCATS 160, avenue Parent SAINT-JEROME Me JOSEPH FORTIER Me HENRI PREVOST Téléphones: 258-201-35

AVOCAT LEGAULT & LEGAULT AVOCATS et PROCUREURS L.-L. LEGAULT, K.C. FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B. Tél. 60 295 rue Main LACHUTE GUY LEGAULT, B.A., LL.B. 10 ouest, rue Saint-Jacques MA. 3866 - Montréal

Paul Larose, B.A., LL.B., AVOCAT 84, rue Blainville SAINTE-THERESE Téléphone 230 Résidence 185

MARIO BEAUDRY B.A., LL.M. Avocat et Procureur STE-AGATHE-DES-MONTS Résidence: 159, Tour du Lac Bureau: 43, S.-Vincent Tél. 374 Tél. 217

NOTAIRE J.-MARC VERMETTE NOTAIRE Saint-Janvier Co. Terrebonne Tél. 622-22

LOUIS NICOLAS ARCHITECTE 430, rue MELANÇON Tél. 510 SAINT-JEROME

Examens de la vue Lunettes 304 S.-Georges S.-Jérôme André Racine, O. O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE Tous les jours de 9 h. a.m. à 6 p.m. Le soir sur appointment Téléphone 626

PETITES ANNONCES Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc. TARIF 2 sous le mot, minimum 40c, ou 3 insertions pour 11.00. A ACHETER On demande à acheter des chaises pliantes en bois, neuves ou usagées, pour la chapelle du Lac Connelly. S'adresser à M. l'abbé Léo Vaillancourt, Hospice de Saint-Jérôme, téléphone 488.

CHAMBRES A LOUER 2 chambres à louer. Préférence couple sans enfants ou personne seule. S'adresser lundi, à 42, ave Godmer, Saint-Jérôme. RADIO A VENDRE Radio General Electric en parfait ordre à vendre. S'adresser à 42, ave Godmer, Saint-Jérôme. A LOUER Logement de 5 appartements à louer à 540, avenue Parent, Saint-Jérôme.

C.-A. LORRAIN & Fils ASSURANCES GENERALES Vendeurs autorisés des Autos Buick - Pontiac - Chevrolet - Oldsmobile Tél. No 58 - Saint-Jérôme Bureau existant depuis 40 ans

ATTENTION! Nous achèterons comptant les tricycles et les bicyclettes d'enfants. Si vous en avez un à vendre téléphonez à Tél. 54. Nous irons le voir et l'évaluerons. La Ferronnerie A. Langlois Ltée 503, rue Saint-Georges Tél. 54 Saint-Jérôme



"Prenez bien soin de votre téléphone!"

Advertisement for Old Chum cigarettes. Includes a diagram of a telephone with numbered steps (1-6) for maintenance and a list of common errors to avoid. Text: 'EVITEZ CES ERREURS: 1. Ne posez jamais votre appareil sur la table ou sur un bureau large et solide. 2. Voyez à ce que le cordon ne s'enroule pas autour du bouton du tiroir. 3. Déroulez le cordon de votre téléphone. 4. Quand vous peignez, couvrez l'appareil d'un linge ou d'un papier. 5. Posez toujours soigneusement votre récepteur. 6. Si vous avez le service à domicile, ne laissez pas votre appareil en place pendant la nuit. 7. Si vous avez le service à domicile, ne laissez pas votre appareil en place pendant la nuit. 8. Si vous avez le service à domicile, ne laissez pas votre appareil en place pendant la nuit.' Old Chum logo: 'HACHÉ GROS POUR LA PIPE OLD CHUM HACHÉ FIN POUR LES CIGARETTES'.

Nouvelles du comté de Terrebonne

L'honorable Hector Perrier

Vendredi, le 6, l'honorable Hector Perrier visitait Saint-Faustin et la région où il rencontra plusieurs amis et organisateurs du comté. En cette occasion il était accompagné de M. Lionel Bertrand, M.P. et du notaire Jean-Marc Vermette de Saint-Janvier.

Samedi matin, on le retrouvait à son bureau de Montréal et dans l'après-midi, dans le comté. Dimanche, le Secrétaire provincial visitait Sainte-Lucie et lundi, il participait aux cérémonies organisées à l'occasion du 25ième anniversaire de consécration de la crypte à l'oratoire Saint-Joseph. Dans l'après-midi, il recevait plusieurs visiteurs et le soir, en compagnie de M. Lionel Bertrand, il rencontrait les membres du Conseil de paroisse de Sainte-Thérèse de même que les membres du Conseil de la ville et plusieurs citoyens de la Grande Ligne, discutant avec eux du creusage et du nettoyage du cours d'eau Stanislas Goyer. Il fut également question de l'entretien des chemins d'hiver dans Sainte-Thérèse et les environs. Mardi, M. Perrier était à son bureau de Montréal et mercredi et jeudi, nous le retrouvons à Québec assistant à des réunions du Conseil.

Un réel succès

La campagne de vente de timbres d'épargne de Guerre sous forme de bombes sous-marines a été un succès dans le comté de Terrebonne. Sur 40 bombes d'objectif, 40 ont été vendues dont 21 à Saint-Jérôme. La Banque Provinciale de Saint-Jérôme a vendu 7 bombes, le théâtre Rex, de Saint-Jérôme, 4 bombes, et le bureau de poste de Saint-Jérôme, 2 bombes.

Devant servir d'émulation Monsieur C.-A. Beaudry avait donné un prix de \$5, ainsi que les employés des Postes et M. E. Waddell. Les prix ont été gagnés, le premier, par M. Laurent Saint-Michel, le second, par Mlle Estelle Robitaille, et le troisième, par Mlle Marguerite Godon.

MM. François Marchand et Eugène Waddell, tous deux organisateurs dans Saint-Jérôme, remercient les donateurs, ainsi que les demoiselles qui ont bien voulu prêter leur concours sous forme de charmante "Miss Canada".

Danse au camp

Jeudi soir dernier, la cie "B", du Centre d'Instruction Militaire de St-Jérôme, a donné une danse pour leurs soldats, sous les auspices de leur commandant, le capitaine J.-C.-A. Landry.

Cette soirée a été des mieux réussies. Il y a eu tirage, et les billets ont été vendus par les filles l'Isabelle, qui ont prêté leurs gracieux concours à l'organisation, qui était dirigée par le lieutenant J. Tellier, lequel est responsable d'un petit spectacle au milieu de la soirée, lequel était entièrement composé de talents recrutés dans la cie "B".

Le lieutenant J.-T. Mongrain était le maître de cérémonie, le lieutenant Choquette en charge du chant et le lieutenant Poulin dirigeait l'orchestre. Le lieutenant Leroux était en charge de la cantine.

Le premier prix a été gagné par le soldat R. Boulet, et le second par le lieutenant C. Dextraz, qui est le second en commandant de la cie.

La plus grosse partie des profits ira pour aider à orner la nouvelle chapelle qui est actuellement en construction et sera finie sous peu.

En visite

Mesdemoiselles Adeline et Hélène Pomerleau, filles de M. et Mme Honorius Pomerleau, de Stoke, P. Qué., sont en visite chez leurs oncles et tante, M. et Mme David Morin.

Cour du magistrat

Sentences rendues dernièrement par le Magistrat de District, son Honneur Donat Lalonde

Hervé Pilon, ne s'étant pas présenté dans le délai prescrit et les conditions fixées dans un ordre d'appel à l'instruction militaire, a été condamné au temps fait en prison et remis aux autorités militaires.

Rosaire Laurin, ayant refusé de se présenter pour examen médical dans les délais indiqués par un avis adressé par le registraire, est trouvé coupable de ne pas s'être rapporté au deuxième avis, est condamné au temps fait et est escorté au centre d'entraînement militaire.

Lucien Lemay, ne s'étant pas présenté dans les délais fixés, et **Arthur Boutiette** ayant négligé de s'enregistrer le 15 mars 1943, ont été condamnés à \$25.00 d'amende et remis aux autorités militaires.

Isaïe Thomas, Rosario Turcot et Emilien Longtin, détenus de permis d'auberge, ne s'étant pas conformés à la loi des liqueurs de la Province ont été condamnés : le premier, à \$50.00 d'amende et les frais, les deux autres à 100.00 d'amende et les frais.

Emma Demers, n'étant pas munie d'un permis en vigueur en vertu de la loi des liqueurs a été condamnée à \$50.00 d'amende et \$30.80 de frais.

Elmer St-Denis, pour vol de bicyclettes, condamné à 2 ans de pénitencier à Saint-Vincent de Paul.

Paul-Emile Lauzon, a y a n t cherché volontairement à entraver, à détourner ou à frustrer la cour de la justice en déclarant faussement avoir été la victime d'un vol sur la personne, d'une somme de \$57.00, est condamné à payer \$80.95 frais d'enquête et frais de cour.

Paul Gervais, ayant tenu un local fréquenté par des personnes pour y jouer à des prix de hasard et d'adresse, est condamné à \$10.00 d'amende et \$25.00 de frais.

Lorenzo Grenier, pour vol de bicyclette d'une valeur de \$35.00, condamné à 16 jours de prison.

Océla Goyer, Pour vol d'un porte-monnaie au plan Bouchard et pour s'être servi d'un chèque fait à une autre personne, \$25.00 d'amende et \$14.00 de frais.

Josaphat Trottier, est condamné à \$50.00 d'amende et \$39.00 de frais pour avoir tué deux chevreuils en temps prohibé.

Emile Paquin, ayant pris sans permission du propriétaire une automobile de marque Plymouth la propriété de M. Aurèle Desrocher de Brownsburg a été condamné à trois jours de prison, \$25.00 d'amende et \$7.40 de frais.

Louis Paré et Jack Adelson, ayant reçu à un spectacle cinématographique des enfants mineurs âgés de moins de 16 ans résolu, ont été condamnés à payer chacun une amende de \$10.00 et 12.40 de frais.

Carolus Hawkins, et Jean-Louis Hawkins, s'étant introduits par effraction dans des camps d'été et d'y avoir commis des méfaits en cassant des miroirs, des lumières, des lampes et brisant des pots de confitures et ketchup et en beurrant les murs et en mettant sur les lits et les matelas, ont été condamnés à 6 mois de prison chacun.

Emilien Longtin, enfreignant la loi spéciale des revenus de guerre en ne fournissant pas à un client une note ou facture pour les frais perçus ou exigés de lui depuis son arrivée à cet endroit, a été condamné à \$25.00 d'amende et \$8.75 de frais.

Colonne paroissiale

Naissances

CHAMPIGNY — A. M. et Mme Lionel Champigny (Hélène Pyz), un fils, né le 1er août et baptisé le 4, J.-Gilles-Ernest. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Bayard.

DESJARDINS — A. M. et Mme Lucien Desjardins (Réjeanne Lascelle), une fille, née le 4 août et baptisée le lendemain, M.-Odette-Francine. Parrain et marraine, M. et Mme Roméo Binette.

SAINTE-MARIE — A. M. et Mme Almé Sainte-Marie (Marie-Rose Lanctôt), un fils, né le 4 août et baptisé le lendemain, Jean-Joseph-Serge. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Sainte-Marie.

LAPOINTE — A. M. et Mme Wilfrid Lapointe (Cécile Gagnon), une fille, née le 2 août et baptisée le 7, M.-Louise-Lucienne. Parrain et marraine, Aldege Gagnon et Jeanne-d'Arc Gagnon.

BALLARD — A. M. et Mme Victor Ballard (Jeanne Sarrazin), un fils, né le 2 août et baptisé le 8, Jean-Claude-Jacques. Parrain et marraine, Claude Ballard et Laurette Ballard.

MAJOR — A. M. et Mme Constant Major (Rolande Riopel), un fils, né le 4 août et baptisé le 8, J.-Euclide-André. Parrain et marraine, Alcide Champagne et Cécile Riopel.

DUFORT — A. M. et Mme René Dufort (Julienne Venne), un fils, né et baptisé le 8 août, Jean-Jacques-Gilbert. Parrain et marraine, Jean-Marie Venne et Jacqueline Venne.

LANTHIER — A. M. et Mme Jean-Baptiste Lanthier (Alice Genest), un fils, né le 7 août et baptisé le 8, J.-Alphonse-Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Provencher.

RANGER — A. M. et Mme Albert Ranger (Léontine Matte), un fils, né et baptisé le 8 août, J.-Jacques-Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme Théodore Legault.

BRIÈRE — A. M. et Mme Emilie Brière (Thérèse Charbonneau), un fils, né et baptisé le 9 août, J.-Gérard-Emile-André. Parrain et marraine, Gérard Brière et Claitre Brière.

DAGENAIS — A. M. et Mme Henri Dagenais (Fernande Blondin), un fils, né et baptisé le 9 août, J.-André-Gaétan. Parrain et marraine, M. et Mme Mathias Dagenais.

RENAUD Edmond
Le 9 août, à 8 heures, a eu lieu le service de M. Edmond Renaud, veuf de Irène Gauthier, décédé à l'hôpital N.-D. de la Merci, de Montréal, le 5 août, à l'âge de 69 ans.

LAREAU, Lieutenant Raymond
A Farnham, le 5 août, est décédé à l'âge de 24 ans et 8 mois, le lieutenant Raymond Lareau, époux de Emilla Faubert, dont le service a été chanté le 9 août, à 10 heures 30.

M. le chanoine Emile Dubois a fait la levée du corps. Le capitaine-abbé J.-A. Lalonde, aumônier militaire de Saint-Jérôme, a chanté le service, assisté du capitaine-abbé G.-E. Lacasse, aumônier du camp de Farnham, et de l'abbé Paul Labelle, vicaire.

GRIGNON, Dame Ernest
Le 11 août, à 9 heures, a été chanté le service de Mme Ernest Grignon, née Yvonne Leboeuf, décédée le 8 août, à l'âge de 42 ans.

Prochains mariages
Lafleur—Allaire
Samedi 14 août, à 8 heures, aura lieu le mariage de Rodolphe-A. Lafleur, fils de feu Elzéar Lafleur et de Dame Lafleur, avec Marguerite Allaire, fille de M. et Mme Wilfrid Allaire.

Pourquoi un stage à l'École ménagère régionale de St-Jérôme

L'École ménagère régionale de Saint-Jérôme est l'endroit idéal, par excellence, pour les jeunes filles de Saint-Jérôme et des environs qui désirent recevoir cette formation ménagère complète qui constitue la préparation la plus parfaite et la plus directe à la vie normale de la jeune fille : le mariage.

Tous les cours théoriques et pratiques qui s'y donnent, orientent la jeune fille vers le foyer, et tendent essentiellement, à la culture de tous les talents, vertus, aptitudes intellectuelles et physiques et contribuent à stimuler l'esprit personnel, la débrouillardise, l'initiative des jeunes Étudiantes.

L'École ménagère régionale de Saint-Jérôme comporte trois cours : le cours familial qui s'adresse aux jeunes filles désireuses de suivre un ou deux ans d'entraînement ménager intense. Sont admises à ce cours, les élèves de 15 ans ou qui ont terminé leur septième année du cours primaire.

Le cours ménager moyen, pour les élèves de Sième et 9ième année, comprend l'enseignement des techniques ménagères. Un certificat du Département de l'Instruction Publique sanctionne le succès des élèves, à ce degré de l'enseignement qui comporte également la culture scolaire complète.

Le cours supérieur d'enseignement ménager, 10ième, 11ième et 12ième année, parfait la formation familiale des élèves au point de préparer celles qui en ont les aptitudes, à devenir elles-mêmes des maîtresses d'enseignement ménagère. Elles reçoivent alors le diplôme d'Enseignement Ménager du Conseil de l'Instruction Publique.

Les principales matières du programme des Ecoles régionales sont les suivantes : Liturgie, apologétique, action catholique, histoire canadienne, pédagogie familiale et psychologie, français grammatical et littéraire, anglais, administration et tenue de maison, arts culinaires, coupe et confection, travaux à l'aiguille, filages, tissage, tricots et broderie, entretien du linge, anatomie, chimie, physique, horticulture, apiculture, aviculture et arts décoratifs.

L'entrée, à l'école ménagère de Saint-Jérôme, est fixée au 7 septembre, pour les pensionnaires, et au 8 septembre, pour les externes. Pour les renseignements, on peut s'adresser à l'École, 500 Labelle, tél. 184 w.

Beauchamp—Ethier
Lundi 16 août, à 8 heures, aura lieu le mariage de Lucien Beauchamp, fils de Joseph Beauchamp et de Mme Beauchamp, décédée, avec Gertrude Ethier, fille de feu Eusebe Ethier et de Mme Ethier.

Retraites pastorales
Cette semaine, du 9 au 13 août, a eu lieu la 1ère retraite pour les prêtres du diocèse de Montréal, au Grand Séminaire. MM. les abbés C. Mayer, B. Desjardins et J.-P. Giraldeau y ont pris part.

La 2ème retraite aura lieu du 23 au 27. MM. les abbés A. Robillard et P. Labelle y prendront part.

M. le chanoine E. Dubois et MM. les aumôniers de nos institutions ont suivi les exercices de la retraite prêchée en fin de juin, au Grand Séminaire, par Mgr P. Perrier.

Pèlerinage
Comme l'an dernier, nous aurons cette année, si le temps le permet, un pèlerinage à la grotte de Lourdes, au cimetière, à l'occasion de la fête de l'Assomption de la sainte Vierge. M. le curé en donnera les détails au prône, dimanche.

Session régulière du Conseil de ville de Saint-Jérôme

2 août 1943

Arrondissement du coin des rues Legault et Prévost

M. Edouard Plouffe ayant cédé à la Ville le terrain nécessaire sur le lot No 284-16 du cadastre, pour l'arrondissement du coin sud-ouest des rues Legault et Prévost, le président de la Commission de voirie est autorisé à refaire aux frais de la Ville, le trottoir en front de la propriété de M. Plouffe en arrondissant le coin des rues précitées.

Élargissement rue Saint-Ignace

Le greffier est chargé de demander à M. Anselme Guénette à quelle condition il consentirait à céder à la Ville une lisière de terrain sur sa propriété pour l'élargissement de la rue Saint-Ignace suivant les plans déjà préparés par l'ingénieur A. Latour et déterminés par l'ingénieur actuel de la ville, M. A. Morin.

M. Guénette sera interrogé également pour savoir s'il serait disposé à vendre sa propriété à la Ville et à quelles conditions.

Paiement final, contrat d'aqueduc

Le trésorier est autorisé à payer à M. Paul Beauchamp, entrepreneur des travaux de construction d'une conduite d'aqueduc à partir de la station de pompage de l'aqueduc jusqu'aux puits artésiens, le tout suivant contrat intervenu entre la Ville et M. Beauchamp, un montant de : \$344.51 étant le montant retenu par la Ville sur une base de 5% sur une somme de : \$6,889.75, prix du contrat, comme garantie de la fidèle exécution des travaux. La période de 12 mois prévue au contrat est expirée et aucune défeciosité n'a été constatée à cette installation.

Peinture boîtes d'alarme, ponts

Le président de la Commission feu et police est autorisé à faire peindre les boîtes d'alarme.

Le président de la Commission de voirie est également autorisé à faire peindre la partie métallique des différents ponts de la Ville.

En visite

Mlle Jacqueline Biron, fille de M. et Mme Charles Biron, de Montréal, est en promenade chez ses oncles et tantes de Saint-Jérôme, pour une semaine.

Churchill à Québec

Winston Churchill, le grand homme qui veut que le mot d'ordre parte de la conférence de Québec pour la libération de la France, a connu des minutes de douce et vive émotion.

Venu à l'hôtel du Parlement provincial, pour faire une visite d'amitié à M. Adélard Godbout et aux membres de son cabinet, le premier ministre de Grande-Bretagne a été l'objet d'une manifestation profondément touchante.

La nouvelle de la visite de M. Churchill s'est répandue dans le Parlement, quelques instants avant son arrivée. De nombreux fonctionnaires ont pu l'applaudir dès son entrée et à son départ, des centaines de personnes l'ont acclamé aux cris de "vive Churchill".

La démonstration a été particulièrement impressionnante lorsque le maître des destinées de l'Angleterre, après sa visite, est entré à l'Assemblée législative que les employés avaient évacuée. Ce fut une suite d'ovations.

En passant au milieu de cette foule sympathique, chefs de service, commis de bureau, jeunes dactylos, M. Churchill sourit d'abord. Mais la démonstration était si cordiale, si chaude, qu'il fut incapable de contenir son émotion. Il pleura.

C'est dans un français impeccable que M. Churchill adressa la parole à ceux qui étaient accourus le saluer. Monsieur King, Premier Ministre du Canada, qui accompagnait l'homme d'Etat anglais eut, lui aussi, sa large part des acclamations. La visite de M. Churchill à Québec fera époque dans les annales politiques de notre vieille province.

Il faut soigner nos dents

L'hygiène dentaire est à l'honneur dans tout le comté de Terrebonne, cette semaine, spécialement à Saint-Jérôme, Sainte-Agathe et Sainte-Thérèse. Plaise à Dieu qu'elle le demeure !

Nul, parmi nos lecteurs, n'ignore, en effet, que le Comité du district de Saint-Jérôme de la Commission d'Hygiène dentaire du Collège des Chirurgiens dentistes de la province de Québec, que préside avec beaucoup d'autorité et de dévouement M. le docteur Charles Contant, de Saint-Jérôme, a organisé et poursuit en ce moment une campagne d'éducation et de propagande en faveur de l'hygiène dentaire dans les trois villes de Saint-Jérôme, Sainte-Agathe et Sainte-Thérèse.

Tout le monde a pu voir, dans ces trois centres de notre beau comté, des vitrines transformées, depuis dimanche dernier, en un véritable recueil des maximes les plus sages touchant à la santé des dents.

Et tous nous avons vu, à l'entrée et à la sortie de Saint-Jérôme, de Sainte-Agathe et de Sainte-Thérèse, les larges banderoles annonçant cette campagne d'une semaine en faveur de l'hygiène dentaire.

Enfin, la population entière de ces trois villes a certainement pris connaissance, d'une façon ou d'une autre, des proclamations officielles émises la semaine dernière, par les autorités municipales, dans le but de recommander à tous les nôtres la campagne d'hygiène dentaire actuellement en cours.

Il y est très sagement écrit ce qui suit : "On néglige assez souvent de suivre les règles essentielles de l'hygiène dentaire, chez nous, comme un peu partout ailleurs ; il en résulte pour beaucoup des nôtres des troubles multiples susceptibles d'amodir et même de ruiner la santé des individus. Il importe donc de connaître ces règles et la campagne d'hygiène dentaire pour la semaine commençant le dimanche 8 août, est faite précisément pour vulgariser ces connaissances élémentaires."

Nos Maîtres ont raison et, avec eux, ont eu raison aussi nos vénéérés eures d'attirer l'attention de toute notre population, les uns par leurs proclamations, les autres par leurs sages conseils aux prônes de dimanche dernier sur l'importance, sur l'impérieuse nécessité de l'hygiène dentaire pour nous tous.

Un petit dépliant, facile et très intéressant à lire, intitulé "Hygiène de la bouche" a été distribué à notre population, dans nos trois villes, de maints côtés différents, particulièrement dimanche dernier, à la porte de nos églises. Nous espérons que tous les habitants de Saint-Jérôme, Sainte-Agathe et Sainte-Thérèse l'ont entre les mains, l'ont lu attentivement, l'ont relu et le conserveront avec soin. Il contient les règles essentielles de la bonne santé des dents, il dit le moyen de les conserver saines et fortes, — et belles aussi, ce qui n'est pas à dédaigner.

Si quel'un, parmi nos lecteurs, ne possédait pas encore cette toute petite brochure, nous serions heureux, au journal, de la lui remettre sur simple demande. Si l'on préfère, on peut également aller en chercher un ou plusieurs exemplaires chez tous nos chirurgiens-dentistes de Saint-Jérôme, de Sainte-Agathe et de Sainte-Thérèse, — particulièrement, chez le docteur Contant, à Saint-Jérôme, chez M. le docteur Lacasse, à Sainte-Agathe, chez M. le docteur Trudel, à Sainte-Thérèse.

Bien entendu, ce dépliant est absolument gratuit et quiconque peut l'obtenir sans aucun frais.

Lundi dernier, 9 août, une émission radiophonique, venant du poste CKAK de la Presse, à Montréal, était spécialement destinée à notre comté de Terrebonne, à nos villes de Saint-Jérôme, de Sainte-Agathe et de Sainte-Thérèse, et traitait de l'hygiène dentaire. Nous avons ainsi entendu l'honorable M. Hector Perrier, député de Terrebonne au Parlement provincial et secrétaire de la province, et M. le docteur Charles Contant. Tous les deux nous ont dit, de la façon la plus précise, la plus formelle qui soit, le besoin que nous avons tous de soigner nos dents, de les conserver, de les sauver. Ils ont attiré notre attention sur les dangers si graves, souvent mortels, qui résultent de la méconnaissance de l'hygiène dentaire. Nous souhaitons que tous nos pères de famille, surtout que toutes nos mères, jeu-

nes ou plus âgées, aient bien entendu, bien compris et bien retenu ces paroles si pleines de vérités.

Enfin, hier, jeudi 12, à 8 heures du soir, et avant-hier, mercredi 11, à la même heure, avaient lieu, à Saint-Jérôme et à Sainte-Thérèse, deux grandes réunions publiques, entièrement consacrées à l'hygiène dentaire, dont nous donnerons, dans notre édition de la semaine prochaine un compte rendu détaillé.

La santé des dents des grandes personnes est importante, certes, et nous savons tous, désormais, qu'elle est même indispensable à la bonne santé en général. Mais le bon état de la bouche chez les enfants, la santé de leurs dents sont une nécessité capitale pour eux. Tout leur avenir en dépend, leur croissance normale, en premier lieu, leur développement physique et intellectuel, ensuite, leur succès, leur bonheur dans la vie. C'est pourquoi la campagne actuelle doit être suivie par les parents d'une façon exceptionnellement attentive : il y va de la santé, du bonheur, même de la vie de ceux qu'ils aiment le plus au monde, — leurs enfants.

Nous ne pouvons pas ici nous étendre longuement sur les soins essentiels, sur les règles impérieuses qui donnent de bonnes dents, mais nous voulons cependant rappeler à nos lecteurs les quatre points principaux de l'hygiène dentaire, — c'est-à-dire les quatre moyens à employer pour conserver la bonne santé de la bouche et des dents :

1o Se nourrir convenablement. Chaque médecin, chaque dentiste et le petit dépliant que l'on a distribué parmi notre population, dépliant que chacun peut se procurer gratuitement, peuvent dire, les uns, peuvent apprendre, l'autre, ce que doit être cette nourriture.

2o Donner aux dents l'exercice voulu, en mastiquant soigneusement des aliments durs et croustillants.

3o Donner à la bouche, aux dents les soins de propreté indispensables, — c'est-à-dire se brosser les dents matin et soir et après chaque repas si possible, c'est-à-dire encore se rincer la bouche comme il convient, après chaque brossage des dents, le matin et le soir.

4o Enfin visiter très régulièrement le chirurgien dentiste au moins deux fois par année.

Ce sont là les conditions essentielles d'une bonne santé dentaire. C'est ce qui permet, ce qui permettra à tout le monde, jeunes ou vieux, de conserver de bonnes dents, de les garder saines, c'est-à-dire de ne pas être contraint de les faire extraire, également de ne pas souffrir et de ne pas être obligé, pour les soigner, les garder, les fortifier, de dépenser beaucoup d'argent.

Pour voir son dentiste, il ne faut jamais attendre d'avoir mal aux dents. Pour que les soins aux dents ne coûtent pas cher, il faut qu'ils soient surtout préventifs, et pour que nos enfants n'aient, en grandissant, plus tard, jamais mal aux dents, pour qu'ils les conservent belles et saines, il faut les leur soigner et les conduire eux-mêmes chez le dentiste dès qu'ils ont atteint l'âge de 2 ans et demi ou de trois ans.

Nous espérons que tous nos lecteurs retiendront bien ces principes si simples d'hygiène dentaire, qu'ils sauront les appliquer et par là même s'assurer et assurer aux leurs de bonnes et de belles dents, une bonne santé générale, le succès et le bonheur.

Il faut soigner nos dents !

Fête champêtre au Lac Connelly

Samedi soir le 14 août et dimanche le 15 août en matinée et en soirée aura lieu à Saint-Albert du Lac Connelly une grande fête champêtre. Il y aura diverses attractions aux Kiosques, musique, feu de joie, etc... Dimanche matin il y aura messe solennelle à 9 heures et distribution du pain béni à tous les assistants. Le sermon de circonstance sera fait par M. l'abbé Albert Pineault. Monsieur l'abbé Léo Vaillancourt aumônier de l'hospice de Saint-Jérôme et desservant de Saint-Albert, invite la population à venir s'amuser ces deux jours tout en faisant un acte de charité, et souhaite la plus cordiale bienvenue à tous.

PHARMACIE OSCAR LANDRY
Wilfrid Prud'homme, gérant et successeur
Pharmacien
La pharmacie la mieux assortie du district
Ordonnances de Messieurs les Médecins remplies avec soin
Chocolats Laura Secord
Produits Rexall
Service rapide de deux messagers
Téléphones : 558 et 559
Voisin du marché

PROULX BUSINESS COLLEGE
178, ave Parent Tél. 509
Ouverture le 1er septembre
Cours du jour et du soir
Français, Anglais (Conversation, Grammaire, Orthographe), Correspondance française et anglaise, Traduction de lettres commerciales, Sténographie française et anglaise (Systèmes Gregg et Picaud-Duployé), Classification (Filing), Pratique de bureau, Clavographie, Calculateur, Comptabilité (Système Canadian Modern Accounting, du degré élémentaire à l'audition des livres), Droit commercial, Arithmétique commerciale, Calcul rapide, Télégraphie, Préparation aux examens du service civil.
Inscrivez-vous dès maintenant
JOSEPH PROULX,
L. & Sc. Ens. Mod. & Péd., Principal.

J.-W. CYR
Le rendez-vous des élégants
MERCERIE ET CONFECTION pour hommes et jeunes gens
• Paletots
• Habits sur mesure
• Vêtements de travail
• Vêtements de toilette
314, Saint-Georges — Tél. 448 — Saint-Jérôme